



PEDER

MANUEL D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS POUR L'ÉDUCATION AUX DROITS EN AFRIQUE



PARTIE 2 - GUIDE D'ANIMATION DES SÉANCES



Manuel d'accompagnement des enfants pour l'éducation aux droits en Afrique

PARTIE 2 - GUIDE D'ANIMATION DES SÉANCES

Réalisé avec le soutien de :



Bukavu, Genève, Goma, Paris, mai 2026

<https://documentation.bice.org/>

Sous la coordination de :

Alessandra AULA, BICE
Marie-Laure JOLIVEAU, BICE
Bénédiction KIMATHE, GHOVODI
Jacques NGABO, PEDER

Nous remercions chaleureusement :

- Les enfants pairs éducateurs pour leur engagement remarquable ;
- Les écoles, les clubs scolaires et les équipes éducatives ;
- Les animateurs et les travailleurs sociaux ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Ainsi que toutes les personnes engagées pour la protection et l'épanouissement des enfants.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CONSEILS POUR ÊTRE UN PAIR ÉDUCATEUR ATTENTIF	8
THÈME 1 : COMPRENDRE LES DROITS DE L'ENFANT ET LES INSTRUMENTS JURIDIQUES DE PROTECTION	13
THÈME 2 : PRÉVENTION DES ÉPIDÉMIES EN MILIEU SCOLAIRE	18
THÈME 3 : LA CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET LES DEVOIRS DES ENFANTS	24
THÈME 4 : COMPRENDRE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET LA MASCULINITÉ POSITIVE	28
THÈME 5 : COMPRENDRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE	33
THÈME 6 : LE MARIAGE PRÉCOCE/ FORCÉ	38
THÈME 7 : COMPRENDRE LE SIGNALEMENT DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS	41
THÈME 8 : UNE ÉCOLE SÛRE ET BIENTRAITANTE	46
THÈME 9 : LA PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS À L'ÉCOLE	50
THÈME 10 : PRÉVENIR LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LES GROSSESSES PRÉCOCES	56
THÈME 11 : SAUVEGARDE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	60
THÈME 12 : LA GESTION DES RESTES DES ENGIN EXPLOSIFS	64
THÈME 13 : PRÉVENIR LA SÉPARATION DES ENFANTS PENDANT LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION	68
CONCLUSION	71
ANNEXES	72
1) PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU CLUB	72
2) RAPPORTAGE DES ACTIVITÉS	73
3) LISTE DE VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE LA SENSIBILISATION	74





INTRODUCTION

Ce Guide d'animation des pairs éducateurs et des clubs d'adolescents a été élaboré dans le cadre du projet *Écoles sans Murs 2 (EsM2)*, mis en œuvre par le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) et ses partenaires en République Démocratique du Congo, GHOVODI et PEDER, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD).

Il s'inscrit dans la continuité du Manuel d'accompagnement des enfants pour l'éducation aux droits de l'enfant en Afrique consacré à l'éducation aux droits de l'enfant et à la participation active et citoyenne des enfants. Alors que le manuel de formation apporte les bases théoriques et pédagogiques, ce guide d'animation propose des outils pratiques destinés à accompagner concrètement les actions menées dans les écoles et tout lieu d'accueil des enfants.

Dans de nombreux contextes, les enfants restent confrontés à différentes formes de violences, de discriminations, d'exclusion ou de manque d'écoute. Pourtant, lorsqu'ils évoluent dans un environnement sécurisant et bienveillant, ils sont capables de participer activement à la vie de leur école et de leur communauté, de sensibiliser leurs pairs, de proposer des solutions et de devenir de véritables acteurs du changement.

Les enfants ne sont pas seulement des bénéficiaires de protection : ils ont aussi des idées, des capacités et une voix qui mérite d'être entendue et prise en compte.

Ce manuel a donc pour objectif de soutenir la mise en place d'activités de pair éducation et de clubs scolaires, en guidant les messages de sensibilisation et les activités d'animation menées auprès des enfants et des adolescents.

À travers des fiches techniques, des exemples concrets et des conseils pratiques, il vise à faciliter la mise en œuvre d'activités participatives, inclusives et protectrices en faveur des enfants.

Il s'adresse aux enfants pairs éducateurs, membres des clubs scolaires, mais aussi aux enseignants, aux éducateurs, aux associations ainsi qu'à tous les acteurs engagés dans la promotion et la protection des droits de l'enfant.

Ce manuel souhaite contribuer à donner aux enfants les moyens d'agir, de participer et de construire, avec les adultes, des environnements plus sûrs et bienveillants, plus justes et plus respectueux de leurs droits.

Note méthodologique

Les réponses proposées dans les différentes activités et questions d'animation ne sont pas exhaustives.

Elles présentent principalement les éléments essentiels à retenir et servent de repères pour les pairs éducateurs et les animateurs.

Il n'est pas nécessaire de développer toutes les étapes prévues, ni tous les éléments figurant dans la rubrique « Partage de connaissances » pendant chaque séance.

Ces contenus permettent surtout de :

- Aider les animateurs à répondre aux questions des participant(e)s ;
- Gérer avec plus d'efficacité les discussions et réactions du groupe ;
- Apporter des informations complémentaires si nécessaire.

Les séances doivent rester participatives, dynamiques et adaptées à l'âge, au niveau de compréhension et au contexte des participant(e)s.

L'objectif principal n'est pas de tout expliquer, mais de favoriser la réflexion, la participation et la compréhension des messages clés.

CONSEILS POUR ÊTRE UN PAIR ÉDUCATEUR ATTENTIF

1. Rôle et mission

Qu'est-ce que la paire éducation ?

L'éducation entre pairs est une approche où des jeunes apprennent, s'entraident et se conseillent entre eux en partageant leurs expériences et leurs connaissances.

En d'autres termes, ce sont des jeunes qui sensibilisent, accompagnent et soutiennent d'autres jeunes, souvent du même âge ou vivant des situations similaires.

Comment ça fonctionne ?

Dans la paire éducation, des jeunes sont formés sur des thèmes significatifs (santé, droits de l'enfant, protection, éducation, etc.). Puis, ils organisent des discussions ou des séances de sensibilisation en faveur d'autres jeunes.

Pourquoi c'est important ?

- Les jeunes se comprennent souvent mieux entre eux ;
- Il est parfois plus facile de parler à une personne de son âge ;
- Les messages sont mieux compris car ils s'appuient sur des expériences vécues ce qui crée un climat de confiance, d'écoute et de solidarité ;
- Les difficultés des jeunes peuvent être identifiées plus rapidement ;

Le rôle du pair éducateur

Un pair éducateur est un jeune qui :

- ✓ Écoute sans juger ;
- ✓ Partage des informations utiles et son expérience ;
- ✓ Informe les autres ;
- ✓ Aide à trouver des solutions ;
- ✓ Encourage et motive ;
- ✓ Laisse les participant(e)s s'exprimer avant d'expliquer ;
- ✓ Oriente vers des adultes ou des services spécialisés si nécessaire ;
- ✓ Respecte les autres et donne le bon exemple.



À RETENIR

- ✓ L'éducation entre pairs, c'est des jeunes qui aident d'autres jeunes à apprendre, grandir et construire leur avenir.

2. Posture du pair éducateur

Le pair éducateur joue un rôle important auprès des autres jeunes. Il doit adopter un comportement responsable et respectueux.

Il doit :

- ✓ Bien communiquer, savoir écouter, faciliter la participation active de tous ;
- ✓ Respecter les autres ;
- ✓ Gérer calmement les conflits et faire respecter les règles du groupe ;
- ✓ Encourager la prise de parole et la confiance en soi ;
- ✓ Aider les jeunes à mieux connaître leurs droits et leurs responsabilités ;
- ✓ Montrer qu'il est possible d'agir positivement dans son école et dans sa communauté.



Les attitudes principales du pair éducateur

Empathie et écoute

Le pair éducateur doit être attentif aux préoccupations et aux besoins des autres jeunes pendant les séances.

Approche participative

Il doit encourager tous les participant(e)s à parler, à donner leurs idées et contribuer aux décisions.

Clarté des messages

Les explications doivent être simples, claires et adaptées au niveau des participant(e)s.

Comportement exemplaire

Le pair éducateur doit appliquer lui-même les valeurs qu'il défend.

Respect de la diversité

Il doit respecter les différences de culture, de langue, de religion ou de sexe. Il utilise la langue locale pour bien se faire comprendre.

Communication encourageante

Il est préférable que le pair éducateur pose des questions comme : *Qu'est-ce que tu en penses ? As-tu déjà pensé à... ?* plutôt que dire *tu dois...*

Donner des ordres ou juger les autres ce qui briserait la confiance dans le groupe.

Reconnaître ses limites

Le pair éducateur n'a pas réponse à tout. Lorsqu'il ne sait pas, il est sincère avec lui-même et il peut demander de l'aide à un adulte ou à une personne compétente.

Respect de la confidentialité

Les échanges du groupe doivent rester confidentiels afin de maintenir la confiance. Le pair éducateur reste discret sur les informations personnelles partagées dans le groupe.

À RETENIR

- ✓ Le pair éducateur doit être respectueux, à l'écoute et responsable ;
- ✓ Il encourage les autres à participer et à s'exprimer librement ;
- ✓ Il doit montrer l'exemple par son comportement ;
- ✓ Il respecte les différences et garde les échanges confidentiels ;
- ✓ Lorsqu'il ne sait pas ou qu'une situation est grave, il demande l'aide d'un adulte compétent.



3. Préparation d'une séance d'animation

La veille, ils vérifient que tout est prêt, disponible pour animer la séance, ils relisent le contenu de la fiche d'animation.

Une séance doit être préparée à l'avance avec l'appui de l'animateur, surtout lors des premières séances.

Les pairs éducateurs préparent un plan d'action et choisissent :

- ✓ Les thèmes à aborder ;
- ✓ Les méthodes d'animation ;
- ✓ Les activités adaptées au groupe.

Pour transmettre les messages, plusieurs méthodes peuvent être utilisées :

- ✓ Discussions ;
- ✓ Exposés ;
- ✓ Jeux de rôle ;
- ✓ Sketches et théâtre ;
- ✓ Chansons ;
- ✓ Poèmes ;
- ✓ Travaux de groupe.

Conseils pratiques pour les pairs éducateurs

- ✓ Parler calmement ;
- ✓ Utiliser des exemples simples ;
- ✓ Faire participer filles et garçons ;
- ✓ Encourager les plus timides ;
- ✓ Éviter des explications trop longues ;
- ✓ Ne jamais se moquer d'une réponse ;
- ✓ Respecter chaque participant.

4. Les message clés à transmettre

Le pair éducateur aura toujours à l'esprit et dans ses actes ces 2 approches :

Promotion de l'égalité

Le pair éducateur doit aider les élèves à comprendre que tous les enfants ont les mêmes droits, doivent être traités de manière égale, sans discrimination liée au sexe, à la religion, à l'origine, à la langue, au handicap, à la situation sociale ou politique.

Les filles et les garçons ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

Exemples :

Les tâches scolaires et communautaires doivent être partagées équitablement selon les capacités de chacun ;

Les filles comme les garçons doivent pouvoir participer à la vie de l'école et exprimer leurs idées.

Pour faire réfléchir les élèves, il peut poser des questions comme :

Que signifie avoir les mêmes droits ?

Est-ce que les enfants sont toujours traités de la même manière ?

Les jeux de rôle et les exemples du quotidien permettent de mieux comprendre l'importance du respect et de l'égalité.

Le pair éducateur discute de l'égalité entre filles et garçons et des stéréotypes.

Exemple : Certaines activités sont-elles réservées aux filles ou aux garçons ?

Les filles ne jouent pas au football. Les garçons ne pleurent pas. Est-ce vrai ? Pourquoi ?

Cela aide les élèves à réfléchir et à remettre en question certaines idées fausses.

Pour renforcer le message, donner des exemples positifs de femmes et d'hommes qui réussissent dans différents domaines. Cela montre que chacun peut réussir, indépendamment de son sexe.

Prévention des violences

Le pair éducateur doit aider les autres enfants à comprendre, au quotidien, que la violence peut prendre plusieurs formes. Elle peut être : physique (gifle, coup, bagarre...), psychologique (insulte, humiliation, moquerie, menace...), sexuelle (attouchement de parties intimes, bisou forcé, exhibition, visualisation de pornographie, viol, prostitution...), elle peut prendre la forme de harcèlement (régulier), devenir une discrimination.

Il peut demander : *Comment vous vous sentez face à une situation de violence ? Pourquoi la violence n'est pas acceptable ?*

Les discussions et les jeux de rôle permettent aux élèves de chercher ensemble des solutions concrètes et d'apprendre à réagir.

Exemple :

Un élève mime une victime de harcèlement. Le pair éducateur demande : Que peut-on faire dans cette situation ? Comment aider cette personne ?

Le pair éducateur doit aussi rappeler qu'il est important de parler à un adulte de confiance : parent, grand frère, enseignant, animateur, responsable de l'école.

À RETENIR

Le pair éducateur encourage les élèves à :

- ✓ Respecter les autres ;
- ✓ À se traiter avec égalité ;
- ✓ Éviter et dénoncer les violences ;
- ✓ Défendre leurs droits ;
- ✓ Participer à la vie de l'école ;
- ✓ Devenir des acteurs du changement dans leur communauté.



5. Conseils face à des situations délicates

Le pair éducateur ne doit jamais :

- ✓ Enquêter seul ;
- ✓ Promettre le secret absolu ;
- ✓ Confronter un auteur ;
- ✓ Transporter seul une victime ;
- ✓ Prodiguer des conseils médicaux ;
- ✓ Régler un viol ou un abus sexuel lui-même.

Situations à référer immédiatement

- ✓ Violences sexuelles ;
- ✓ Risque suicidaire ;
- ✓ Mariage forcé ;
- ✓ Violences graves ;
- ✓ Engins explosifs ;
- ✓ Séparation d'enfant.

Participations difficiles

Pendant les séances de sensibilisation, les pairs éducateurs peuvent rencontrer différents comportements chez les participant(e)s. Il est important de rester calme, respectueux et de favoriser un bon climat dans le groupe.

Voici quelques pistes de réaction selon les interpellations :

TYPES DES PARTICIPANT(E)S	COMMENT RÉAGIR
<p>Celui qui pose toujours des questions Profil : il pose beaucoup de questions et veut souvent que les autres soient d'accord avec lui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le remercier pour sa participation ; - Lui proposer d'écouter aussi les autres ; - Poser la question au groupe au lieu de répondre seul.
<p>Celui qui cherche la bagarre Profil : Il provoque les autres ou les blesse par ses paroles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rester calme et ne pas répondre à la provocation ; - Lui dire qu'on pourra en parler tranquillement après l'activité.
<p>Celui qui contredit tout Profil : Il n'est jamais d'accord, juste pour s'opposer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lui demander ce qu'il trouve de positif dans les idées des autres ; - Demander l'avis du groupe.
<p>Celui qui n'écoute jamais Profil : Il pense avoir toujours raison et ne veut pas écouter les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lui rappeler que chacun a le droit de donner son avis ; - Lui demander d'écouter avant de parler.
<p>Celui qui sait tout Profil : Il parle beaucoup et veut montrer qu'il connaît tout.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lui poser des questions simples et précises ; - Redonner la parole aux autres, demander ce qu'ils en pensent pour qu'ils confortent votre position.
<p>Celui qui ne parle jamais Profil : Il reste silencieux et semble désintéressé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lui poser une question facile pour éveiller son intérêt ; - Lui demander son avis sur un sujet qu'il connaît.
<p>Celui qui aide toujours Profil : Il participe bien et aide les autres, il est convaincu.</p>	<p>C'est une aide précieuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le remercier ; - Lui confier un petit rôle pour aider le groupe.
<p>Celui qui parle trop Profil : Il parle beaucoup mais souvent hors sujet.</p>	<p>L'arrêter gentiment, quand il finit une phrase ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lui rappeler le sujet et le temps limité.
<p>Celui qui est timide Profil : Il a de bonnes idées mais n'ose pas parler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'encourager avec des questions simples ; - Lui confier de petites tâches (distribuer du matériel, écrire).

THÈME 1 : COMPRENDRE LES DROITS DE L'ENFANT ET LES INSTRUMENTS JURIDIQUES DE PROTECTION

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Connaître quelques droits de l'enfant ;
- ✓ Savoir que des lois protègent les enfants ;
- ✓ Comprendre pourquoi il est important de connaître ses droits.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil et règles du groupe (10 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Informe sur la durée de la séance et le cycle prévu de 13 séances de sensibilisation pour que les adolescents soient mieux informés de leurs droits et deviennent acteur de leurs projets, de leur environnement ;
- ✓ Fait adopter des règles de fonctionnement du groupe :
 - o Respect ;
 - o Écoute ;
 - o Ne pas se moquer, ne pas juger ;
 - o Confidentialité ;
- ✓ Donne la parole à chacun pour une courte présentation ;
- ✓ Précise que le premier thème porte sur les droits de l'enfant et les lois qui protègent les enfants.

Étape 2 : Questions introductives (10 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

Q1. C'est quoi un enfant ?

Q2. Pourquoi les enfants ont-ils besoin d'être protégés ?

Partage de connaissances

Q1. C'est quoi un enfant ?

Un enfant est toute personne âgée de moins de 18 ans, sauf si la loi de son pays considère qu'il devient majeur plus tôt.

Les besoins et les capacités d'un enfant changent avec l'âge et le développement. En grandissant, il apprend progressivement à comprendre ses actes, ses responsabilités et les conséquences de ses choix, afin de devenir un adulte autonome et responsable.

Exemple :

Un enfant apprend peu à peu les règles de la vie en société pour bien vivre avec les autres, respecter les règles et devenir plus autonome.



Q2. Pourquoi les enfants ont-ils besoin d'être protégés ?

Les enfants sont en pleine croissance et en apprentissage. Ils sont donc plus vulnérables et ont besoin d'être protégés, notamment en raison :

- ✓ De leur fragilité physique et émotionnelle ;
- ✓ Du fait qu'ils dépendent souvent des adultes et sont influençables, manipulables ;
- ✓ De leurs besoins particuliers en matière d'éducation, de santé, d'alimentation, de protection, d'affection, de loisirs et d'expression.

Les enfants ont aussi besoin d'être accompagnés et soutenus pour bien se développer sur les plans physique, intellectuel, émotionnel et social.

Exemple :

Un adolescent a besoin d'un environnement sûr et bienveillant, de conseils et d'un accompagnement positif pour grandir, faire de bons choix et préparer son avenir.

Étape 3 : Activité en groupe et restitution (15 min)

Former 3 ou 4 petits groupes. Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Un droit important (l'animateur veille à ce que chaque groupe travaille sur un droit différent);*
- Q2. Un exemple où ce droit est respecté ;*
- Q3. Un exemple où ce droit n'est pas respecté.*

Puis chaque groupe présente ses idées.

En bilan, faites voter à main levée pour évaluer quel droit est le moins respecté et lequel est le plus respecté, dans votre environnement.

Partage de connaissances

Droit choisi (Q1)	Exemple où ce droit est respecté (Q2)	Exemple où ce droit n'est pas respecté (Q3)
Droit à l'éducation	Les enfants vont régulièrement à l'école et reçoivent des fournitures scolaires	Un enfant est obligé d'abandonner l'école pour travailler ou à cause d'un mariage précoce
Droit à la santé	Un enfant malade est soigné dans un centre de santé	Un enfant n'a pas accès aux soins ou aux médicaments
Droit à la protection contre les violences	Les enseignants et parents protègent les enfants et règlent les conflits sans violence	Un enfant est battu, humilié ou harcelé
Droit à l'identité	Un enfant possède un acte de naissance et connaît sa famille	Un enfant n'est pas déclaré à l'état civil
Droit à l'expression	Les enfants peuvent donner leur avis dans les clubs scolaires ou en famille	Les adultes empêchent toujours les enfants de parler
Droit aux loisirs et au jeu	Les enfants participent aux sports et activités culturelles	Un enfant travaille tout le temps sans repos ni loisirs
Droit à la protection en période de conflit	Les enfants déplacés reçoivent aide et protection	Des enfants sont séparés de leurs familles ou exposés aux violences

Étape 4 : Les principaux droits et instruments juridiques (20 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

- Q1. Que sont les droits de l'enfant ? Quels sont les principaux droits de l'enfant ?
- Q2. Quels sont les avantages pour un enfant de connaître ses droits ?
- Q3. Quels instruments juridiques parlent des droits de l'enfant ? Au plan national, régional et international ?

Partage de connaissances

Q1. Que sont les droits de l'enfant ? Quels sont les principaux droits de l'enfant ?

Les droits de l'enfant sont les protections et les libertés reconnues à tous les enfants pour leur permettre de bien grandir, d'être protégés, de participer à la vie de la société.

Ces droits sont reconnus au niveau international par plusieurs textes et conventions.

Quelques droits fondamentaux :

- ✓ Droit à l'éducation ;
- ✓ Droit à la santé ;
- ✓ Droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation ;
- ✓ Droit d'être protégé contre la guerre ;
- ✓ Droit d'avoir une identité ;
- ✓ Droit d'être entendu et de s'exprimer ;
- ✓ Droit de vivre en famille ;
- ✓ Droit à la justice ;
- ✓ Droit de jouer, de se divertir et de se reposer.

Ces droits appartiennent à tous les enfants : filles et garçons, peu importe leur origine, leur langue, leur handicap.

Q2. Quels sont les avantages pour les enfants de connaître leurs droits ?

- ✓ Connaître ce qui favorise leur bien-être et leur épanouissement ;
- ✓ Savoir ce qui est juste ou injuste ;
- ✓ Reconnaître les situations de violence, d'abus ou d'exploitation ;
- ✓ Mieux comprendre ce qui le protège ;
- ✓ Demander de l'aide lorsqu'un droit n'est pas respecté ;
- ✓ Mieux se protéger et protéger les autres enfants ;
- ✓ Participer davantage à la vie de l'école, de la famille et de la communauté ;
- ✓ Connaître ses droits ne signifie pas manquer de respect aux adultes ou s'opposer à eux. Cela aide surtout les enfants à grandir dans la sécurité, la dignité et le respect.

Q3. Quels instruments juridiques parlent des droits de l'enfant ? au plan national, régional et international ?

Les instruments juridiques de protection de l'enfant sont des conventions, des lois et des règles mises en place au niveau national, régional et international pour protéger les enfants et garantir leurs droits.

Ces textes expliquent les droits des enfants et les responsabilités des États et des adultes pour les faire respecter.

1. Les instruments nationaux (RDC)

La Loi portant protection de l'enfant (LPE, Loi n°09/001 du 10 janvier 2009)

C'est la principale loi en RDC sur les droits de l'enfant.

Elle prévoit des mécanismes de protection, sanctionne les personnes qui violent les droits des enfants, rappelle les droits (art 13 à 43) et devoirs (art.44) des enfants et les responsabilités des parents (art.13 à 43).

Le Code de la famille (Loi n°16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi n°87-010 du 1^{er} aout 1987 portant code de la famille)

C'est une loi qui organise la vie familiale. Elle traite notamment des relations entre parents et enfants, de la garde des enfants, de l'adoption.

2. Les instruments régionaux (Afrique)

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE), Union Africaine, 1990

C'est un texte africain qui complète la Convention relative aux droits de l'enfant en tenant compte des réalités africaines.

Il insiste notamment sur les responsabilités des parents (article 20), les responsabilités des enfants (article 31), la lutte contre les pratiques néfastes (article 21) comme le mariage précoce ou certaines pratiques traditionnelles néfastes.

3. Les instruments internationaux

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), ONU, 1989

C'est le texte international le plus important sur les droits de l'enfant qui liste les droits des enfants et encourage les adultes à les faire respecter. Cette convention a été ratifiée par presque tous les pays du monde, dont la RDC.

Le Protocole sur les enfants dans les conflits armés, ONU, 2000

Ce texte interdit le recrutement et l'utilisation des enfants dans les armées et les groupes armés.

Le Protocole contre la vente et l'exploitation sexuelle des enfants, ONU, 2000

Il protège les enfants contre la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle, la prostitution, la pédopornographie.

La Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Cette convention interdit les formes de travail dangereuses pour les enfants, notamment la prostitution, les activités illégales, les travaux dangereux pour la santé, la sécurité ou la dignité des enfants.

À RETENIR

- ✓ Chaque enfant a des droits pour être respecté, protégé et bien grandir ;
- ✓ Connaître ses droits aide à mieux se protéger et à protéger les autres ;
- ✓ Les lois de la RDC et les conventions internationales existent pour protéger les enfants et assurer leur bien-être.

Les parents, les enseignants, les autorités et les enfants eux-mêmes ont tous un rôle à jouer pour faire respecter les droits de l'enfant.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à participer à la prochaine séance ;
- ✓ Rappelle que les échanges sont confidentiels et ne doivent pas être divulgués en dehors du groupe.

Notes du facilitateur

ACPF, Base de données sur les droits de l'enfant, République démocratique du Congo
https://clr.africanchildforum.org/Pages_FR/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo.html

Centre de documentation du BICE, documents relatifs à la République Démocratique du Congo, https://documentation.bice.org/documents/?_sf_s=congo

Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie, (2017). Guide pédagogique pour les droits de l'enfant, <https://documentation.bice.org/guide-pedagogique-pour-les-droits-de-lenfant/>

THÈME 2 : PRÉVENTION DES ÉPIDÉMIES EN MILIEU SCOLAIRE

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre comment se transmettent des maladies comme la COVID-19, Ebola, le Choléra et la Mpox ;
- ✓ Adopter des gestes simples pour se protéger et protéger les autres à l'école et dans la communauté ;
- ✓ Développer un esprit de responsabilité collective face aux risques sanitaires.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur les droits de l'enfant ;
- ✓ Précise que le thème du jour porte sur les bonnes pratiques d'hygiène pour prévenir certaines maladies contagieuses ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement et participation de tous.

Étape 2 : Questions et discussion (10 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

Q1. Qu'est-ce qu'une épidémie ?

Q2. Avez-vous déjà connu une personne malade de la COVID-19, d'Ebola, du Choléra, de la Mpox ou d'une autre maladie contagieuse ?

Q3. Pourquoi est-il important de respecter les règles d'hygiène à l'école ?

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce qu'une épidémie ?

Une épidémie est l'apparition rapide d'un grand nombre de cas d'une maladie (infectieuse) dans une région ou une communauté.

Caractéristiques principales :

- ✓ Plusieurs personnes tombent malades en même temps ;
- ✓ La maladie peut se propager rapidement ;
- ✓ Certaines épidémies peuvent toucher plusieurs pays ;
- ✓ Quand une épidémie touche de nombreux pays dans le monde, on parle de pandémie, comme ce fut le cas avec la COVID-19.



Q2. Avez-vous déjà connu une personne malade de la COVID-19, d'Ebola, de la Mpox ?

Eléments de réaction :

- ✓ Les maladies contagieuses peuvent provoquer la peur, l'isolement et parfois des décès ;
- ✓ Il est important de respecter l'hygiène et les conseils des professionnels de santé.

Q3. Pourquoi est-il important de respecter les règles d'hygiène à l'école ?

- ✓ Pour éviter la propagation des maladies entre élèves et enseignants afin de protéger la santé de tous ;
- ✓ Pour garder un environnement scolaire propre et sain ;
- ✓ Pour réduire les absences liées aux maladies ;
- ✓ Parce que des gestes simples comme se laver les mains peuvent sauver des vies ;
- ✓ Parce que chacun a une responsabilité dans la protection de la communauté scolaire.

Étape 3 : Activité en groupe et restitution (20 min)

Former 4 petits groupes. Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Les gestes d'hygiène qui sont bien respectés dans l'école ;
- Q2. Les comportements à risque observés dans l'école ou la communauté ;
- Q3. Les conséquences possibles pour les élèves ;
- Q4. Les solutions concrètes pour mieux prévenir les maladies.

Puis chaque groupe présente ses idées sur 1 question et les autres groupes complètent.

Restitution et partage de connaissances

Gestes d'hygiène bien respectés dans l'école (Q1)	Comportements à risque observés dans l'école ou la communauté (Q2)	Conséquences possibles pour les élèves (Q3)	Solutions concrètes pour mieux prévenir les maladies (Q4)
Lavage attentif des mains avec du savon, ou du gel hydroalcoolique si possible	Ne pas se laver les mains avant de manger ou après les toilettes	Propagation des maladies comme le choléra, la diarrhée ou la COVID-19	Installer des points de lavage des mains avec eau et savon
Nettoyage des salles de classe et de la cour	Déchets jetés partout	Pollution et multiplication des microbes	Organiser des journées de salubrité et utiliser des poubelles
Utilisation de toilettes propres	Défécation ou urines à l'air libre	Maladies hydriques et mauvaises odeurs	Construire et entretenir des toilettes propres

Gestes d'hygiène bien respectés dans l'école (Q1)	Comportements à risque observés dans l'école ou la communauté (Q2)	Conséquences possibles pour les élèves (Q3)	Solutions concrètes pour mieux prévenir les maladies (Q4)
Sensibilisation sur les maladies	Partage d'objets personnels (rasoirs, bouteilles, seringues...)	Risques de contamination par certaines maladies	Sensibiliser sur les dangers du partage d'objets personnels
Certains élèves portent un masque lorsqu'ils sont malades	Tousser ou éternuer sans se couvrir la bouche	Transmission rapide des maladies respiratoires	Encourager à se couvrir la bouche et à rester à distance lorsqu'on est malade
Participation des clubs scolaires aux activités d'hygiène	Manque de nettoyage autour des points d'eau	Contamination de l'eau et maladies	Assainir régulièrement les points d'eau et les alentours
Utilisation de l'eau potable dans certains foyers	Consommation d'eau sale ou non traitée	Diarrhée, typhoïde et autres infections	Faire bouillir ou traiter l'eau avant consommation
Sensibilisation contre les contacts à risque	Contacts rapprochés avec des personnes malades sans précaution	Propagation des épidémies	Respecter les mesures de prévention et signaler rapidement les cas suspects

Étape 4 : Approfondissement (15 min)

Demandez aux participant(e)s de :

- Q1. Citer les signes ou symptômes de la COVID-19, d'Ebola, de la Mpox, et du choléra ;
- Q2. Expliquer les modes de transmission de ces maladies ;
- Q3. Identifier les mesures de prévention contre ces maladies ;
- Q4. Demandez d'identifier les obstacles (barrières) à la vaccination – quand elle est disponible – contre ces maladies (peur, rumeurs, manque d'information, accessibilité, etc.).

Partage de connaissances

	COVID-19	Ebola	Choléra	Mpox (anciennement variole du singe)
C'est quoi ?	<p>Une maladie respiratoire, qui attaque surtout les poumons.</p> <p>Elle est causée par un virus appelé coronavirus, apparu en 2019, et qui s'est rapidement propagé dans le monde entier.</p>	<p>Une fièvre hémorragique causée par le virus Ebola.</p> <p>Elle est souvent mortelle si elle n'est pas prise en charge rapidement.</p>	<p>Une maladie diarrhéique grave causée par une bactérie appelée <i>Vibrio cholerae</i>. Elle se développe surtout dans les zones où l'eau potable et l'assainissement sont insuffisants.</p>	<p>Une maladie virale qui provoque notamment de la fièvre, des ganglions et des boutons sur la peau.</p> <p>Elle est rare mais on observe actuellement une augmentation des cas dans certaines zones comme l'est de la RDC.</p>
Symptômes (01)	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre • Toux • Fatigue • Difficultés respiratoires • Maux de tête • Perte du goût ou de l'odorat • Douleurs musculaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte fièvre • Grande fatigue • Vomissements • Diarrhée • Douleurs musculaires • Maux de tête • Saignements possibles (nez, gencives, vomissements, selles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Diarrhée sévère • Vomissements • Déshydratation rapide • Fatigue • Crampes musculaires • Grande faiblesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre • Ganglions enflés • Fatigue • Maux de tête • Douleurs musculaires • Éruption cutanée / boutons sur le visage, les mains ou le corps • Démangeaisons ou douleurs cutanées.
Comment elle se transmet ? (02)	<ul style="list-style-type: none"> • Quand une personne malade tousse, éternue ou parle près de vous (gouttelettes respiratoires) ; • Quand on touche des objets contaminés puis son visage (bouche, nez, yeux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact direct avec les liquides du corps d'une personne malade (sang, salive, etc.) ; • Par manipulation des animaux infectés comme certaines chauves-souris ou des singes. 	<ul style="list-style-type: none"> • En buvant de l'eau contaminée ; • En mangeant des aliments sales ou contaminés ; • Par manque d'hygiène et de toilettes propres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Par contact rapproché avec une personne infectée ; • En touchant ses objets personnels (vêtements, draps, etc.) ; • Dans certains cas, lors de contacts sexuels.
Comment se protéger ? (03)	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver régulièrement les mains, avec du savon et pendant plusieurs secondes ; • Porter un masque dans les endroits fermés ou très fréquentés ; • La vaccination aide à éviter les formes graves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter tout contact avec les personnes malades ou décédées ; • Respecter strictement les règles d'hygiène (lavage des mains obligatoire, bonne ventilation) ; • Signaler rapidement les cas suspects pour qu'ils soient isolés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains avec du savon ; • Boire de l'eau propre ou traitée ; • Bien cuire les aliments ; • Utiliser les latrines ; • Consulter rapidement un centre de santé en cas de diarrhée sévère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les contacts physiques à risque et non nécessaires ; • Garder une bonne hygiène ; • Informer sans se moquer ni stigmatiser ; • Dans certains cas, la vaccination peut être recommandée.



Q4. Demandez d'identifier les obstacles (barrières) à la vaccination contre ces maladies (peur, rumeurs, manque d'information, accessibilité, etc.).

Obstacles / Barrières / Rumeurs	Comment y faire face ?
Manque d'informations sur les vaccins	Organiser des séances de sensibilisation dans l'école et la communauté
Peur des effets secondaires	Expliquer que certains effets légers sont normaux et temporaires ; demander conseil aux agents de santé
Influence de certaines croyances ou traditions	Dialoguer avec les familles, leaders communautaires et religieux
Méfiance envers les autorités ou les services de santé	Renforcer la communication et la confiance avec les professionnels de santé
Négligence ou manque d'intérêt	Sensibiliser sur les dangers des maladies et l'importance de la prévention
Difficultés financières ou de déplacement	Informar sur les services gratuits ou les campagnes mobiles de vaccination

Étape 5. Vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux (5 min)

Consigne :

Selon l'espace disponible et la taille du groupe, l'animateur lit chaque affirmation.

Les participants se déplacent dans la salle :

- ✓ D'un côté = D'accord ;
- ✓ De l'autre = Pas d'accord ;
- ✓ Au milieu = Je ne sais pas / ça dépend.

S'il y a trop de participants ou peu d'espace, les élèves peuvent simplement lever la main pour répondre.

Après chaque vote, quelques participants expliquent leur choix afin de favoriser les échanges et la réflexion du groupe.

Affirmations

COVID-19

- ✓ Se laver les mains aide à prévenir la COVID-19. → **D'accord**
- ✓ Une personne malade doit continuer à aller à l'école normalement. → **Pas d'accord**
- ✓ Le masque peut aider à réduire les risques de contamination dans certains endroits. → **D'accord**

Ebola

- ✓ Ebola peut se transmettre par contact avec les liquides du corps d'une personne malade. → **D'accord**
- ✓ Il faut toucher une personne malade d'Ebola pour lui montrer qu'on n'a pas peur. → **Pas d'accord**
- ✓ Signaler rapidement un cas suspect peut sauver des vies. → **D'accord**

Choléra

- ✓ Boire de l'eau sale peut provoquer le choléra. → **D'accord**
- ✓ Le choléra peut être évité grâce à une bonne hygiène. → **D'accord**
- ✓ Se laver les mains n'a aucun lien avec le choléra. → **Pas d'accord**
- ✓ Utiliser les latrines aide à prévenir certaines maladies. → **D'accord**

Mpox

- ✓ Il faut se moquer des personnes malades pour éviter d'être contaminé. → **Pas d'accord**
- ✓ Une bonne hygiène aide à prévenir la Mpox. → **D'accord**
- ✓ Une personne malade doit être aidée et orientée vers un centre de santé. → **D'accord**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à participer à la prochaine séance ;
- ✓ Rappelle que les échanges sont confidentiels et ne doivent pas être divulgués en dehors du groupe.

À RETENIR

- ✓ Une épidémie est une maladie qui peut se propager rapidement ;
- ✓ La COVID-19, Ebola, le Choléra et la Mpox sont des maladies contagieuses parfois mortelles ;
- ✓ Le lavage des mains et une bonne hygiène aident à se protéger et à protéger les autres ;
- ✓ Il faut signaler rapidement les cas suspects et éviter les fausses informations ;
- ✓ Chaque élève peut aider à protéger son école, sa famille et sa communauté.



Notes du facilitateur

Organisation mondiale de la Santé, site Internet : <https://www.who.int/fr/health-topics>

Organisation mondiale de la Santé, Mpox : https://www.who.int/fr/health-topics/mpox#tab=tab_1

Organisation mondiale de la Santé, (2025). Maladie d'Ebola : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ebola-disease>

Organisation mondiale de la Santé (2022). Maladie à coronavirus 2019 : conseils au grand public : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

Organisation mondiale de la Santé, (2024). Choléra : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/cholera>



THÈME 3 : LA CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET LES DEVOIRS DES ENFANTS ¹

Logistique

Durée : 55-60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, jeu du vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce qu'est la citoyenneté responsable ;
- ✓ Connaître quelques devoirs et responsabilités des enfants ;
- ✓ Adopter des comportements responsables à l'école, à la maison et dans la communauté.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur les mesures de prévention des maladies infectieuses ;
- ✓ Précise que le thème du jour porte sur la citoyenneté responsable et les devoirs des enfants ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement, participation et confidentialité ;
- ✓ Explique que cette séance aidera les participant(e)s à mieux comprendre leur rôle dans la société en tant qu'enfants et futurs citoyens responsables.

Étape 2 : Questions et discussion (10 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

Q1. Qu'est-ce qu'un devoir ?

Q2. Pourquoi est-il important de respecter ses devoirs ?

Q3. Quels sont les devoirs des enfants à la maison, à l'école et dans la société ?

Q4. Qu'est-ce que la citoyenneté responsable selon vous ?

Q5. Que se passe-t-il si chacun pense seulement à ses droits sans respecter ses responsabilités ?

Encouragez les jeunes à donner des exemples concrets de leur quotidien.

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce qu'un devoir ?

Un devoir est une responsabilité ou une obligation que chacun doit respecter envers lui-même, sa famille, l'école, la société et le pays.

Q2. Pourquoi est-il important de respecter ses devoirs ?

Les devoirs permettent de mieux vivre ensemble dans le respect, la paix et la solidarité.

À la maison, les parents apprennent aux enfants à accomplir leurs responsabilités. Cette éducation continue aussi à l'école et dans la communauté.



Q3. Quels sont les devoirs des enfants ?

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (Article 31) et la loi portant protection de l'enfant en RDC (Loi n°09/001, article 44) vont dans le même sens :

Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (Art. 31)	Loi portant protection de l'enfant en RDC (Art. 44)
Respecter ses parents, les adultes et les personnes âgées (Art. 31 a)	Respecter les lois et les droits des autres (Art. 44.3) ; adopter un comportement sain et responsable (Art. 44.8)
Contribuer à la solidarité dans la famille et la communauté (Art. 31 a et c)	Contribuer à sa famille et à sa communauté (Art. 44.6) ; être solidaire avec les autres (Art. 44.9)
Respecter les autres et vivre dans la tolérance (Art. 31 d)	Respecter les lois et les droits des autres (Art. 44.3) ; respecter et promouvoir les droits humains (Art. 44.7)
Promouvoir la paix, le dialogue et la tolérance (Art. 31 d)	Promouvoir la paix, la tolérance et l'unité (Art. 44.10)
Préserver les valeurs positives de la culture africaine (Art. 31 d)	Valoriser son identité et les valeurs nationales (Art. 44.4)
Protéger son pays et contribuer au bien-être de la société (Art. 31 b et e)	Protéger l'environnement et les biens publics (Art. 44.5) ; contribuer à sa famille et à sa communauté (Art. 44.6)
Mettre ses capacités au service de la société (Art. 31 b)	Saisir les opportunités pour se développer (Art. 44.11)
Promouvoir l'unité africaine (Art. 31 f)	Promouvoir la paix, la tolérance et l'unité (Art. 44.10)

Q4. Qu'est-ce que la citoyenneté responsable ?

C'est le fait de connaître ses droits, mais aussi de respecter ses devoirs envers les autres, l'école, la communauté et le pays.

Être un citoyen responsable, c'est :

- ✓ Respecter les autres, les règles de l'école ;
- ✓ Aider les autres, éviter la violence ;
- ✓ Protéger les biens publics et l'environnement ;
- ✓ Participer positivement à la vie de sa communauté.

Un citoyen responsable pense non seulement à lui-même, mais aussi au bien-être des autres.

Q5. Que se passe-t-il si chacun pense seulement à ses droits sans respecter ses responsabilités ?

- ✓ Les règles ne sont plus respectées, il peut y avoir des conflits et du désordre ;
- ✓ Les autres personnes peuvent être blessées ou privées de la jouissance de leurs droits ;
- ✓ La violence et l'injustice peuvent augmenter ;
- ✓ La vie en communauté devient difficile.

Exemple : Si un élève veut être respecté mais qu'il insulte les autres, cela crée des problèmes et un mauvais climat à l'école.

Un citoyen responsable pense non seulement à lui-même, mais aussi au bien-être des autres. Ainsi, les droits et les devoirs vont ensemble. Les enfants ont des droits, mais aussi des responsabilités.

Exemple :

- ✓ Un enfant a le droit à l'éducation, mais il a aussi le devoir d'aller à l'école et de travailler sérieusement ;
- ✓ Un enfant a le droit d'être respecté, mais il doit aussi respecter les autres ;
- ✓ Un enfant a le droit d'être protégé, mais il doit éviter les comportements dangereux pour lui-même et pour les autres.

Les droits et les devoirs doivent rester en équilibre pour permettre une bonne vie en société.

Étape 3 : Activité en groupe et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Un exemple de comportement responsable ;
- Q2. Un exemple de comportement irresponsable ;
- Q3. Les conséquences positives ou négatives de ces comportements ;
- Q4. Des solutions pour encourager les comportements adéquats dans l'école et la communauté.

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.

Restitution et partage de connaissances

Exemple de comportement responsable (Q1)	Exemple de comportement irresponsable (Q2)	Conséquences positives ou négatives (Q3)	Solutions pour encourager les comportements adéquats (Q4)
Respecter les autres élèves et les enseignants	Insulter, harceler ou frapper les autres	Climat de paix ou au contraire conflits et violences	Sensibiliser au respect et sanctionner les violences
Aller régulièrement à l'école et étudier sérieusement	Sécher les cours ou perturber les leçons	Réussite scolaire ou échec scolaire	Encourager les élèves et suivre les absences
Protéger l'environnement et jeter les déchets à la poubelle	Jeter les déchets partout ou dégrader l'école	École propre ou pollution et maladies	Organiser des activités de salubrité et installer des poubelles
Respecter les règles de l'école	Refuser d'obéir aux règles communes	Bonne discipline ou désordre	Expliquer clairement les règles et leurs avantages
Aider un camarade en difficulté	Se moquer ou exclure les autres	Solidarité ou isolement et souffrance	Encourager l'entraide et la tolérance
Participer aux activités du club scolaire	Refuser toute participation	Développement de l'esprit citoyen ou manque d'implication	Motiver les jeunes à participer aux activités
Résoudre les conflits par le dialogue	Utiliser la violence ou les menaces	Relations pacifiques ou tensions et blessures	Former les élèves à la gestion pacifique des conflits
Respecter les biens publics et le matériel scolaire	Casser ou voler le matériel de l'école	Protection des ressources ou dégradation des équipements	Sensibiliser au respect des biens communs
Adopter des comportements sains	Consommer alcool, cigarettes, drogues ou adopter des comportements dangereux	Bonne santé ou risques pour la santé et la sécurité	Renforcer les sensibilisations sur les comportements à risque
Respecter les droits des filles et des garçons	Discriminer ou favoriser certains élèves	Égalité et respect ou injustices et discriminations	Promouvoir l'égalité et lutter contre les stéréotypes



Étape 4 : Vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux (10 min)

Consigne :

Selon l'espace disponible et la taille du groupe, l'animateur lit chaque affirmation.

Les participants se déplacent dans la salle :

- ✓ D'un côté = D'accord ;
- ✓ De l'autre = Pas d'accord ;
- ✓ Au milieu = Je ne sais pas / ça dépend.

S'il y a trop de participants ou peu d'espace, les élèves peuvent simplement lever la main pour répondre.

Après chaque vote, quelques participants expliquent leur choix afin de favoriser les échanges et la réflexion du groupe.

Affirmations pour le vote mouvant

Les enfants doivent pouvoir donner leur avis à l'école. → **D'accord**

Les droits des enfants sont seulement l'affaire des adultes. → **Pas d'accord**

Respecter les autres est aussi une responsabilité des enfants. → **D'accord**

Les filles et les garçons doivent avoir les mêmes chances à l'école. → **D'accord**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à participer à la prochaine séance ;
- ✓ Rappelle que les échanges sont confidentiels et ne doivent pas être divulgués en dehors du groupe.

À RETENIR

- ✓ Chaque enfant a des droits, mais aussi des responsabilités ;
- ✓ Respecter ses devoirs aide à vivre ensemble dans la paix et le respect ;
- ✓ Les filles et les garçons doivent être traités de manière égale ;
- ✓ Être un citoyen responsable, c'est respecter les autres, protéger son environnement et participer positivement à la vie de l'école et de la communauté ;
- ✓ Chaque jeune peut contribuer au changement positif dans sa famille, son école et son pays.



Notes du facilitateur

Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, (2017). Observation générale sur l'article 31 de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant sur les "responsabilités de l'enfant" : <https://documentation.bice.org/observation-generale-sur-larticle-31-de-la-chartre-africaine-des-droits-et-du-bien-etre-de-lenfant-sur-les-responsabilites-de-lenfant/>

1 - Le droit international reconnaît que tous les enfants ont des droits, quels que soient leur comportement ou leurs responsabilités. La Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 protège ces droits pour tous les enfants, sans discrimination (articles 2, 3 et 4). Même si les enfants ont aussi des responsabilités et doivent apprendre à vivre en société, leurs droits ne peuvent jamais être retirés ou conditionnés au respect de devoirs. Les droits de l'enfant doivent être respectés en toutes circonstances.



THÈME 4 : COMPRENDRE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET LA MASCULINITÉ POSITIVE

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, tableau, craies, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, étude de cas

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre les notions de normes sociales, masculinité positive et parentalité responsable ;
- ✓ Promouvoir des relations respectueuses et non violentes entre les garçons et les filles.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil et règles du groupe (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur la citoyenneté responsable des enfants ;
- ✓ Informe que cette séance porte sur l'égalité entre les sexes et la masculinité positive ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, participation et confidentialité ;
- ✓ Explique que cette séance permettra de réfléchir aux relations entre filles et garçons, au respect mutuel et au rôle des futurs parents dans la famille et la communauté.

Étape 2 : Questions et discussion (15 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

- Q1. *Qu'est-ce que la masculinité ?*
- Q2. *Qu'est-ce que la masculinité positive ?*
- Q3. *Selon vous, qu'est-ce que la parentalité ?*
- Q4. *Qu'est-ce que la parentalité responsable ?*

Partage de connaissances

Q1. *Qu'est-ce que la masculinité ?*

La masculinité désigne l'ensemble des comportements, attitudes et rôles que la société associe souvent aux garçons et aux hommes.

Dans certaines cultures, les garçons apprennent certaines idées sur ce qu'un homme « doit être » :

- ✓ Fort ;
- ✓ Autoritaire ;
- ✓ Dominant, toujours imposer son opinion ;
- ✓ Agressif ou violent pour se faire respecter ;
- ✓ Insensible et ne jamais montrer ses émotions ;
- ✓ Contrôlant envers les femmes et les enfants ;
- ✓ Seul décisionnaire de la famille.



Certaines normes/habitudes sociales peuvent parfois encourager des comportements négatifs comme :

- ✓ La violence ;
- ✓ Le sexisme ;
- ✓ L'agressivité ;
- ✓ Le mépris envers les filles ou les femmes ;
- ✓ Le refus du dialogue.

Q2. Qu'est-ce que la masculinité positive ?

La masculinité positive est une manière d'être un garçon ou un homme, basée sur le respect, l'égalité et la non-violence.

Elle encourage le changement de normes sociales/règles de la société favorables aux comportements violents, afin que les garçons et les hommes :

- ✓ Respectent les filles et les femmes ;
- ✓ Résolvent les conflits par le dialogue ;
- ✓ Évitent la violence ;
- ✓ Partagent les responsabilités dans la famille ;
- ✓ Adoptent des comportements responsables et bienveillants.

Exemple :

Dans certaines cultures, certaines personnes pensent qu'un homme peut frapper une femme lorsqu'elle n'est pas d'accord avec lui ou lorsqu'elle commet une erreur.

Cela provoque des violences et des injustices dans les familles.

La masculinité positive encourage au contraire les hommes et les garçons à traiter les femmes et les filles avec respect, dialoguer calmement avec elles.

Q3. Qu'est-ce que la parentalité ?

La parentalité désigne le rôle des parents dans l'éducation, la protection et l'accompagnement des enfants.

Q4. Qu'est-ce que la parentalité responsable ?

La parentalité responsable, c'est :

- ✓ Être présent et engagé dans la vie de ses enfants ;
- ✓ Prendre des décisions en tenant compte des besoins de toute la famille ;
- ✓ Protéger les enfants contre les violences ;
- ✓ Favoriser l'égalité entre filles et garçons ;
- ✓ Dialoguer avec les enfants ;
- ✓ Partager les responsabilités familiales ;
- ✓ Accompagner les enfants avec respect et bienveillance.

Un parent responsable ne se contente pas de nourrir ses enfants, il les écoute, les respecte, les protège, les encourage, leur transmet des valeurs citoyennes.

Bilan

La masculinité positive et la parentalité responsable sont des éléments importants pour prévenir les violences basées sur le genre et encourager des relations plus respectueuses et égalitaires dans les familles et la communauté.

Beaucoup de garçons et d'hommes ont parfois des comportements autoritaires ou sexistes envers les filles et les femmes. Certains pensent aussi que les tâches de la maison ou l'éducation des enfants concernent seulement les femmes et ne veulent pas participer à la vie familiale.

Dans certaines familles et communautés, les filles et les garçons ne sont pas toujours traités de la même manière.

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Pourquoi travailler sur la transformation de la masculinité positive et la parentalité responsable ?
- Q2. Comment impliquer les hommes et les garçons dans la transformation de la masculinité positive et la parentalité responsable ?

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.

Restitution et partage de connaissances

Q1. Pourquoi travailler sur la transformation de la masculinité positive et la parentalité responsable ?

Il est important de transformer certaines normes sociales parce que :

- ✓ Certaines violences sont considérées à tort comme « normales » ;
- ✓ Certains garçons grandissent avec des comportements autoritaires ou agressifs et pensent qu'un homme doit dominer les autres ;
- ✓ Certains garçons ou hommes peuvent devenir auteurs de violences psychologiques, physiques ou sexuelles contre les filles et les femmes, parfois sans même se rendre compte que leurs comportements sont mauvais ;
- ✓ Certaines filles subissent des discriminations et ne bénéficient pas des mêmes droits ou opportunités que les garçons ;
- ✓ Certains hommes souffrent aussi des stéréotypes lorsqu'ils ne correspondent pas à ce que la société attend d'eux ;
- ✓ Certaines familles traitent différemment les filles et les garçons ;
- ✓ Les hommes occupent souvent des positions importantes dans la famille, la communauté ou les institutions et participent à beaucoup de prises de décisions ;
- ✓ Les garçons d'aujourd'hui seront les futurs responsables, parents et leaders de demain ;
- ✓ Les hommes et les garçons sont des partenaires indispensables pour construire une société plus juste, respectueuse et sans violence.

La masculinité positive aide à :

- ✓ Prévenir les violences basées sur le genre ;
- ✓ Promouvoir l'égalité et encourager le respect mutuel ;
- ✓ Améliorer les relations familiales ;
- ✓ Développer des comportements responsables.

Les garçons et les hommes sont des partenaires importants dans ce changement.

Q2. Comment impliquer les hommes et les garçons dans la transformation de la masculinité positive et la parentalité responsable ?

Pour promouvoir la masculinité positive, il est important de :

- ✓ Discuter des comportements respectueux : sur les racines profondes tant au niveau familial que communautaire afin d'identifier de nouvelles normes de masculinité (et de féminité) ;

- ✓ Sensibiliser sur les conséquences des comportements rétrogrades ;
- ✓ Encourager le dialogue dans les familles ;
- ✓ Proposer des modèles positifs, bienveillants ;
- ✓ Impliquer les garçons dans les activités de sensibilisation ;
- ✓ Valoriser les comportements responsables et non violents ;
- ✓ Remettre en question les stéréotypes et discriminations ;
- ✓ Les garçons peuvent devenir des acteurs de changement dans leur école et leur communauté.

Étape 4 : Étude de cas (15min)

Cas 1

À la maison, seules les filles font les tâches ménagères pendant que les garçons jouent.

Questions :

- ✓ *Est-ce juste ?*
- ✓ *Comment mieux partager les tâches ?*

Pistes de réponses :

- ✓ Non, filles et garçons doivent pouvoir participer selon leurs capacités ;
- ✓ Les tâches peuvent être partagées de manière équitable.

Cas 2

Des garçons se moquent d'un camarade parce qu'il aide sa mère à cuisiner.

Questions :

- ✓ *Pourquoi ces moqueries sont-elles mauvaises ?*
- ✓ *Que montre ce garçon ?*

Pistes de réponses :

- ✓ Chacun peut aider sa famille sans honte ;
- ✓ Il montre le respect, la responsabilité et la solidarité.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Demande aux participant(e)s de poser leurs questions ;
- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Encourage les jeunes à promouvoir le respect, l'égalité et la non-violence dans leur quotidien ;
- ✓ Invite les participant(e)s à devenir des modèles positifs dans leur école et leur communauté.

À RETENIR

- ✓ La masculinité positive encourage les garçons et les hommes à agir avec respect, responsabilité et non-violence ;
- ✓ Les filles et les garçons ont les mêmes droits et méritent le même respect ;
- ✓ La parentalité responsable consiste à protéger, écouter et accompagner les enfants ;
- ✓ Certaines normes/règles sociales peuvent encourager les violences et les discriminations ; elles peuvent être changées.

Chaque jeune peut contribuer à construire des relations plus justes, pacifiques et respectueuses.



Notes du facilitateur

Qu'est-ce qu'une norme sociale ?

Les normes sociales sont des habitudes, des croyances ou des règles que la société considère comme normales.

Elles influencent souvent la manière dont les garçons et les filles doivent se comporter.

Synonymes : habitudes sociales, règles de la société, façons de faire, coutumes, mentalités.

Certaines normes peuvent être positives, mais d'autres peuvent encourager des comportements néfastes.

Exemples.

Les garçons ne doivent jamais pleurer. Les filles doivent toujours obéir. Les tâches ménagères sont seulement pour les filles.

Transformation des normes : Cela signifie changer certaines habitudes ou idées injustes pour construire des comportements plus respectueux et égalitaires.

Synonymes : changement des mentalités, faire évoluer les habitudes, changer les comportements, faire évoluer les idées.

GHOVODI, (2021). Approche WASHINDI pour la prévention des violences faites aux femmes et aux filles, <https://documentation.bice.org/approche-washindi-pour-la-prevention-des-violences-faites-aux-femmes-et-aux-filles/>

ONU Femmes France, (2025). Comment parler d'égalité et de stéréotypes de genre avec les enfants ? <https://www.un.org/fr/global-issues/gender-equality>



THÈME 5 : COMPRENDRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : tableau noir, craies, flip chart, stylos, marqueurs, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, jeu du vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre et reconnaître les différentes formes de violences faites aux enfants, en milieu scolaire, et leurs conséquences ;
- ✓ Connaître les moyens de prévention et de protection et savoir vers qui se tourner en cas de violence.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil et introduction (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur la masculinité responsable ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur les violences que les enfants peuvent subir en milieu scolaire ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement, confidentialité et participation de tous ;
- ✓ Explique que cette séance permettra de mieux comprendre les violences, leurs conséquences et les moyens de se protéger.

Étape 2 : Questions et discussion (20 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

Q1. Qu'est-ce qu'une violence ?

Q2. Qu'est-ce qu'une violence faite aux enfants ?

Q3. Pouvez-vous citer différents types de violences en milieu scolaire ?

Q4. Quels exemples de violences observez-vous parfois dans votre école ou dans la communauté ?

Le pair éducateur note les réponses au tableau en regroupant les idées par catégories.

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce qu'une violence ?

La violence, c'est quand quelqu'un utilise la force ou son pouvoir pour porter atteinte à un enfant, physiquement ou moralement.

Q2. Qu'est-ce qu'une violence faite aux enfants ?

La violence faite aux enfants désigne tout acte, parole, comportement ou négligence qui fait du mal à un enfant ou porte atteinte à sa santé, sa sécurité, sa dignité ou son développement.



Les violences peuvent se produire à l'école, à la maison, dans la communauté ou sur les réseaux sociaux.

Q3. Pouvez-vous citer différents types de violences en milieu scolaire ?

La violence en milieu scolaire est tout comportement ou acte qui fait du mal à un enfant physiquement, psychologiquement ou moralement à l'école ou autour de l'école, c'est-à-dire qu'elle peut être commise par des enseignants ou personnels éducatifs mais aussi des élèves, des adultes ou groupes de jeunes sur le chemin de l'école.

La violence empêche les enfants d'apprendre dans un environnement sûr et porte atteinte à leur dignité et à leurs droits, notamment le droit à l'éducation, à la sécurité et à la protection.

Violence physique : Atteinte corporelle volontaire causant des blessures, douleurs ou préjudices physiques ;

Violence sexuelle : Tout acte à caractère sexuel imposé à un enfant, avec ou sans contact physique ;

Violence psychologique : Comportements ou paroles portant atteinte à l'estime de soi, à la sécurité affective : blesser par des mots ou attitudes affectant l'estime de soi, le sentiment de sécurité, le bien-être affectif. Elle peut également se produire en ligne ;

Violences institutionnelles : Ce sont les violences liées au mauvais fonctionnement de l'école ou au manque de protection.

Q4. Quels exemples de violences observez-vous parfois dans votre école ou dans la communauté ?

Type	Exemples dans les écoles
Violence physique	Châtiments corporels/punitions physiques, coups (avec ou sans objet), secousses, morsures, étranglement.
Violence sexuelle	Attouchements des parties intimes, bisou imposé, viol, prostitution, harcèlement sexuel - en ligne aussi, exposition à des contenus ou à des actes sexuels.
Violence psychologique	Humiliations, insultes, moqueries, menaces, rejet, isolement, manipulation affective, dénigrement - en ligne aussi.
Violence institutionnelle	Négligence, absence de protection, discrimination, refus d'écoute, absence de sanctions contre les auteurs de violences.

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Les causes des violences en milieu scolaire ;*
- Q2. Les conséquences des violences sur les élèves, l'école, l'enseignant concerné, la communauté ;*
- Q3. Les mesures à prendre lorsqu'un élève est victime de violence ;*
- Q4. Les solutions pour prévenir les violences à l'école.*

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.

Restitution et partage de connaissances

Q1. Les causes des violences en milieu scolaire

Les violences peuvent être déclenchées par plusieurs facteurs :

- ✓ Inégalités : pauvreté et difficultés familiales ;
- ✓ Normes sociales : discrimination entre filles et garçons ; mauvaises habitudes éducatives ;
- ✓ Faible sensibilisation : manque de connaissances sur les droits de l'enfant ;
- ✓ Silence de l'école : absence de règles claires à l'école ; silence ou peur de dénoncer les violences ;
- ✓ Effet de groupe : consommation d'alcool ou de drogues ; influence négative des groupes ou des réseaux sociaux.

Q2. Les conséquences des violences

Les violences ont des conséquences graves sur les enfants, l'école, l'enseignant et la communauté.

Au niveau de l'enfant	Au niveau de l'école	Au niveau de l'enseignant	Au niveau de la communauté
<p>Troubles émotionnels : peur, tristesse, anxiété ou dépression ; Perte de confiance en soi.</p> <p>Troubles sociaux : isolement, addictions.</p> <p>Décrochage scolaire : difficultés de concentration, baisse des résultats, abandon scolaire.</p> <p>Atteinte à la santé : blessures physiques, infections sexuelles, grossesse, décès.</p>	<p>Pour la qualité éducative : mauvais climat scolaire, baisse générale de la motivation, augmentation de l'absentéisme.</p> <p>Pour la sécurité de tous : stress, peur, représailles, insécurité, conflits entre élèves.</p> <p>Pour son fonctionnement : mauvaise réputation de l'école ; mutation des bons élèves, sanction hiérarchique, poursuite pénale.</p>	<p>Professionnellement : perte de respect de la part des élèves et des parents, détérioration des relations avec les élèves, difficultés à accomplir son rôle éducatif.</p> <p>Juridiquement : sanctions disciplinaires (licenciement), poursuites judiciaires dans les cas graves.</p> <p>Personnellement : mauvaise réputation dans la communauté, conflit conjugal.</p>	<p>Reproduction de la violence ;</p> <p>Division ;</p> <p>Perte des valeurs de respect et de solidarité.</p>

Q3. Les mesures à prendre lorsqu'un élève est victime de violence

1) Parler à une personne de confiance

Il est important de ne pas garder le silence.

L'élève peut parler à :

- ✓ Un parent, un ami de confiance ;
- ✓ Un enseignant de confiance, un éducateur, un responsable de l'école ;
- ✓ Une organisation de protection de l'enfant.

2) Noter les faits

Si possible, il faut garder des informations importantes : date, lieu ; ce qui s'est passé ; personnes impliquées.

Cela peut aider à protéger la victime et à agir plus efficacement.

3) Alerter l'école et/ou les services compétents

L'école doit être informée afin de protéger l'enfant et prendre des mesures adaptées au sein de l'établissement.

Dans les cas graves, pour mettre un accompagnement social, psychologique, juridique, il est possible de contacter :

- ✓ Les services sociaux ;
- ✓ Les associations spécialisées ;
- ✓ Les cellules communautaires de protection ;
- ✓ La police ou les autorités compétentes.

Un protocole de signalement peut exister dans votre école, il est important de le connaître pour bien savoir quelles sont les personnes clés à informer rapidement.

Q4. Les solutions pour prévenir les violences à l'école

Pour prévenir les violences, il est important de :

- ✓ Sensibiliser les élèves et les enseignants aux droits de l'enfant, les causes et conséquences des violences ;
- ✓ Créer des clubs scolaires, espace d'expression et de recueil d'informations ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de signalement pour éviter l'inaction et l'impunité ;
- ✓ Adopter un code de conduite clair et des sanctions cohérentes ;
- ✓ Prévoir le soutien des enfants victimes et référer aux structures partenaires compétentes ;
- ✓ Encourager la solidarité entre élèves, le respect et la tolérance.

Étape 4 : Vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux (10 min)

Consigne :

Selon l'espace disponible et la taille du groupe, l'animateur lit chaque affirmation.

Les participants se déplacent dans la salle :

- ✓ D'un côté = D'accord ;
- ✓ De l'autre = Pas d'accord ;
- ✓ Au milieu = Je ne sais pas / ça dépend.

S'il y a trop de participants ou peu d'espace, les élèves peuvent simplement lever la main pour répondre.

Après chaque vote, quelques participants expliquent leur choix afin de favoriser les échanges et la réflexion du groupe.

Affirmations pour le vote mouvant

- ✓ Les châtiments corporels sont une bonne manière de discipliner les élèves. → **Pas d'accord**
- ✓ Une insulte peut faire autant de mal qu'un coup. → **D'accord**
- ✓ Il faut dénoncer les violences même lorsqu'on a peur. → **D'accord**
- ✓ Se moquer d'un camarade n'est pas une forme de violence. → **Pas d'accord**



Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Rappelle que les échanges restent confidentiels ;
- ✓ Encourage les jeunes à promouvoir le respect, la non-violence et la protection des enfants dans leur école et leur communauté.

À RETENIR

- ✓ Toute violence faite à une personne est inacceptable ;
- ✓ Les violences peuvent être physiques, psychologiques, sexuelles ou institutionnelles ;
- ✓ Les violences entraînent des conséquences graves sur la santé, les études et le bien-être des enfants ;
- ✓ Il est important de parler à une personne de confiance lorsqu'on est victime ou témoin de violence ;
- ✓ Chaque élève peut contribuer à créer une école plus sûre, respectueuse et protectrice pour tous.



Notes du facilitateur

Voir BICE, (2026). Manuel d'accompagnement des enfants pour l'éducation aux droits en Afrique -Partie 1 - Formation des acteurs, Partie 4. *Connaître et développer le traitement, à l'école, des signalements des violations des droits de l'enfant* <https://documentation.bice.org/manuel-daccompagnement-des-enfants-pour-leducation-aux-droits-en-afrique-partie-1-formation-des-acteurs/>

THÈME 6 : LE MARIAGE PRÉCOCE/ FORCÉ

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : stylos, cahiers, tableau noir, craies, flip chart, marqueurs, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, étude de cas

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce qu'est le mariage précoce/forcé, ses causes et conséquences sur la santé, l'éducation et l'avenir des enfants ;
- ✓ Identifier des moyens de prévention dans l'école, la famille et la communauté.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur les violences en milieu scolaire ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur le mariage précoce et forcé ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement et confidentialité ;
- ✓ Explique que cette séance permettra de mieux comprendre les dangers du mariage des enfants et les moyens de prévention.

Étape 2 : Questions et discussion (5 min)

Brainstorming

Posez la question :

Q1. Qu'est-ce qu'un mariage précoce/forcé ?

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce qu'un mariage précoce/forcé

C'est un mariage qui concerne un enfant de moins de 18 ans.

On parle de mariage forcé lorsqu'un enfant est obligé de se marier contre sa volonté ou sans pouvoir donner un consentement libre.

À l'est de la RDC, des filles et parfois des garçons sont encore victimes de mariages précoces.

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (30 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Les causes du mariage précoce : Pourquoi certains enfants sont-ils mariés très jeunes ?*
- Q2. Les conséquences sur les enfants ;*
- Q3. Les solutions pour prévenir cette pratique ;*
- Q4. Le rôle des jeunes, des familles et de l'école dans la protection des enfants.*

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.



Partage de connaissances

Q1. Les causes du mariage précoce

Le mariage précoce peut être causé par plusieurs facteurs :

- 1. La pauvreté** : certaines familles pensent que le mariage peut réduire les difficultés financières du foyer.
- 2. Les normes sociales et culturelles** : dans certaines communautés, le mariage précoce est considéré comme une tradition ou une pratique normale.
- 3. Les grossesses précoces** : certaines filles sont forcées de se marier après une grossesse, même lorsqu'elles sont encore mineures, ou même s'il y a eu viol.
- 4. Le manque d'éducation et d'information** : le manque de sensibilisation sur les droits de l'enfant (importance de l'éducation, risque d'une grossesse précoce) favorise parfois cette pratique.
- 5. Les conflits et l'insécurité** : Dans certaines zones touchées par les conflits, certaines familles pensent que le mariage peut protéger les filles.

Q2. Les conséquences sur les enfants

Sur la santé	Psychologiques	Scolaires	Sociales et familiales
Grossesses précoces à risque ; -Complications lors de l'accouchement ; -Fatigue physique ; -Problèmes de santé mentale ; -Risque de violences physiques.	-Stress, peur, anxiété ; -Perte de confiance en soi ; -Isolement.	-Abandon des études ; -Perte d'opportunités pour l'avenir.	-Difficultés dans la vie de couple ; -Violences conjugales ; -Dépendance économique ; -Responsabilités trop lourdes pour l'âge de l'enfant.

Q3. Les solutions pour prévenir cette violation

Pour prévenir le mariage des enfants, il est important de :

- ✓ Sensibiliser les familles et les communautés sur les conséquences ;
- ✓ Encourager les filles et les garçons à poursuivre leurs études ;
- ✓ Promouvoir l'égalité entre filles et garçons ;
- ✓ Écouter les enfants et respecter leur opinion ;
- ✓ Appliquer les lois qui protègent les enfants.

Q4. Le rôle des familles, du club scolaire et de l'école dans la protection des enfants

Les familles et la communauté jouent un rôle important dans la prévention du mariage précoce.

Exemple.

Lorsqu'une fille tombe enceinte, certaines familles l'obligent à aller vivre avec l'auteur de la grossesse, même si elle est encore enfant.

Pourtant, d'autres solutions existent et peuvent être trouvées :

- ✓ Soutenir l'enfant ;
- ✓ Permettre la poursuite de la scolarité ;
- ✓ Chercher un accompagnement social ou médical ;
- ✓ Éviter les décisions prises sous la pression ou la honte.

La Loi portant protection de l'enfant en RDC interdit le mariage des enfants (article 189): Toute personne qui force un enfant à se marier ou le donne en mariage peut être punie (5 à 12 ans de prison, amende). Il faut donc prévenir des adultes de confiance en cas de risque de mariage précoce, afin de trouver des solutions et parler aux adultes qui l'envisagerait.

Étape 4 : Etude de cas (10 min)

Amina, 15 ans, vit avec sa famille qui a des difficultés économiques. Après une grossesse précoce, ses parents veulent l'obliger à quitter l'école pour aller vivre avec le père de l'enfant et commencer une vie de couple, même si elle ne se sent pas prête.

Questions :

1. *Quels sont les droits d'Amina ?*
2. *Quelles peuvent être les conséquences du mariage précoce sur sa vie ?*
3. *Est-ce qu'un enfant peut être forcé au mariage ?*
4. *Que pourraient faire la famille, l'école ou la communauté pour aider Amina ?*

Pistes de réponses

1. Ses droits à l'éducation, à la protection, à la santé et à la liberté de choix risque d'être violés.
2. Elle peut abandonner l'école, rencontrer des difficultés de santé, subir du stress ou des violences et porter des responsabilités trop lourdes pour son âge.
3. Le mariage forcé ou précoce est interdit par la loi.
4. Écouter Amina, chercher des solutions pour qu'elle continue l'école, sensibiliser la famille et demander l'aide des services de protection si nécessaire.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à défendre les droits des enfants dans leur école et leur communauté ;
- ✓ Invite ceux qui n'ont pas parlé à participer davantage lors de la prochaine séance.

À RETENIR

- ✓ Le mariage précoce concerne les enfants de moins de 18 ans ;
- ✓ Le mariage forcé est une violation des droits de l'enfant et est puni par la loi ;
- ✓ Le mariage des enfants peut avoir des conséquences graves sur la santé, les études et l'avenir des jeunes ;
- ✓ Les filles et les garçons ont le droit de grandir, d'étudier et de choisir librement leur avenir ;
- ✓ Les familles, l'école et la communauté ont un rôle important dans la prévention du mariage des enfants.



Notes du facilitateur

Fonds des Nations Unies pour la population, Mariage d'enfants, <https://www.unfpa.org/fr/mariage-denfants>

Conseil des droits de l'homme, (2019). Conséquences des mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés, <https://documentation.bice.org/consequences-des-mariages-denfants-mariages-precoces-et-mariages-forces/>

THÈME 7 : COMPRENDRE LE SIGNALEMENT DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, tableau, craies, etc.

Méthodologie : jeu de questions, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, étude de cas

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce qu'est le mariage précoce/forcé, ses causes et conséquences sur la santé, l'éducation et l'avenir des enfants ;
- ✓ Identifier des moyens de prévention dans l'école, la famille et la communauté.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (10 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur le mariage précoce/forcé ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur le signalement des violences faites aux enfants, il complète la séance 4 sur les violences en milieu scolaire ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, confidentialité et non-jugement ;
- ✓ Explique que cette séance permettra de mieux comprendre comment protéger les enfants victimes de violences.

Étape 2 : Questions et discussion (30 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

- Q1. *Qu'est-ce qu'une violence et quels types de violences existent ? Comment les identifier ?*
- Q2. *Qu'est-ce que le signalement d'un cas de violence ?*
- Q3. *Pourquoi est-il important de signaler les violences ?*
- Q4. *Comment peut-on signaler un cas de violence faite à un enfant ?*
- Q5. *À qui peut-on signaler une situation de violence ?*

Encouragez les participant(e)s à partager leurs idées avec respect et sans citer de noms.

Partage de connaissances

- Q1. *Qu'est-ce qu'une violence et quels types de violences existent (rappel séance 4) ? Comment les identifier ?*

La violence, c'est quand quelqu'un utilise la force ou son pouvoir pour porter atteinte à un enfant, physiquement ou moralement.



Type	Exemples	Signes d'alerte
Violence physique	Coups (avec ou sans fouet ou autre objet), brûlures, secousses, morsures, étranglement, empoisonnement, piment sur les parties intimes, châtiments corporels	Bleus ou blessures inexplicables, douleurs fréquentes, peur des adultes, agressivité repli sur soi, absences répétées...
Violence sexuelle	Attouchements des parties intimes, viol, harcèlement sexuel, inceste quand c'est familial L'exploitation sexuelle à des fins commerciales (prostitution, pornographie), l'exposition forcée à des contenus, propos ou comportements sexuels (en ligne aussi)	Baisse de l'estime de soi, anxiété, tristesse, peur, repli sur soi, troubles de l'alimentation, changements d'humeur ou de comportement
Violence psychologique	Humiliations, insultes, moqueries, menaces, rejet, isolement, manipulation affective, dénigrement Tous peuvent se dérouler également en ligne.	Malnutrition, mauvaise hygiène, fatigue fréquente, retards de développement, absences scolaires, manque de soins médicaux, tristesse ou sentiment d'abandon
Négligence	Privation d'éducation, de soins, d'alimentation, d'habillement ou de protection ; abandon ; manque d'attention aux besoins de l'enfant	Malnutrition, mauvaise hygiène, fatigue fréquente, retards de développement, absences scolaires, manque de soins médicaux, tristesse ou sentiment d'abandon
Violences économiques	Travail dangereux, exploitation du travail des enfants, prostitution forcée, mendicité forcée, obligation de travailler au lieu d'aller à l'école	Fatigue excessive, blessures liées au travail, absences répétées à l'école, abandon scolaire, stress, manque de temps pour jouer ou étudier
Violence institutionnelle	Absence de protection, discrimination, refus d'écoute, absence de sanctions contre les auteurs de violences, exclusion injuste	Silence des autorités scolaires, poursuite des violences, sentiment d'injustice, peur de dénoncer, absence de réaction malgré les plaintes

Q2. C'est quoi le signalement de violences ?

Le signalement est le fait d'informer une personne responsable, une autorité (enseignant, police, ONG, service social...) qu'un enfant est victime, témoin ou en danger à cause d'une violence.

Q3. Pourquoi signaler des cas de violences ?

Beaucoup de violences faites aux enfants restent cachées parce que les victimes ont peur ou pensent que personne ne les écouterait.

Lorsque les violences ne sont pas signalées :

- ✓ Les auteurs continuent parfois leurs actes ;
- ✓ Les victimes restent sans protection ;
- ✓ Les traumatismes peuvent s'aggraver ;
- ✓ D'autres enfants peuvent aussi être victimes.

Dans certaines familles ou communautés, les violences sont parfois réglées uniquement par des arrangements informels, sans écouter correctement l'enfant victime. Cela peut empêcher la justice et favoriser la répétition des violences.

Le signalement permet de :

- ✓ Protéger l'enfant ;
- ✓ Arrêter les violences ;
- ✓ Aider la victime à recevoir un soutien ;
- ✓ Éviter que d'autres enfants soient victimes.

Signaler une violence, ce n'est pas dénoncer pour faire du mal, c'est protéger un enfant en danger. C'est indispensable. Se taire constitue une complicité.

Q4. Comment signaler les situations de violences faites contre les enfants ?

1/ Identifier la violence

Si tu vois ou entends qu'une personne est frappée, insultée, harcelée, agressée sexuellement ou maltraitée physiquement, c'est de la violence.

2/ Ne pas garder le silence et choisir une personne de confiance

Même si tu as peur, il faut en parler. Le silence protège l'auteur, pas la victime.

Parler à un adulte responsable qui saura comment réagir pour protéger la victime et faire cesser les violences.

Appeler un numéro d'urgence, une ligne verte, s'il y a danger imminent pour l'enfant.

3/ Dire ce que tu as vu ou vécu

Explique clairement :

- ✓ Ce qui s'est passé ;
- ✓ Qui est concerné ;
- ✓ Quand et où ça s'est passé ;
- ✓ Ce que tu ressens.

Q5. Après de qui peuvent-ils signaler les cas de violences ?

Chaque adulte responsable peut être un référent pour signaler les cas des violences faites aux enfants y compris les maltraitances des enfants.

- ✓ Enseignant ;
- ✓ Parent ;
- ✓ Directeur d'école ;
- ✓ Chef de quartier ;
- ✓ Association ou ONG ;
- ✓ Policier ou gendarme.

Il est aussi possible de parler à un autre élève de confiance, un membre de club scolaire qui peut t'accompagner auprès d'un adulte pour te soutenir.

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Les obstacles qui empêchent les enfants de parler ;*
- Q2. Les conséquences du silence face aux violences ;*
- Q3. Les moyens d'encourager les enfants à signaler les violences en toute sécurité.*

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.

Partage de connaissances

Obstacles (01)	Conséquences du silence (02)	Moyens d'encouragement (03)
Peur des menaces ou des représailles	Les violences continuent	Rassurer les enfants et garantir leur sécurité
Honte ou peur d'être jugé	Souffrance psychologique et traumatisme	Écouter sans juger ni se moquer
Manque de confiance envers les adultes	Les auteurs restent impunis	Créer un climat de confiance dans l'école, trouver une personne sûre qui prendra au sérieux la situation
Peur de ne pas être cru	Isolement et perte de confiance en soi	Sensibiliser sur le problème des violences pour prendre au sérieux la parole des enfants
Pression familiale ou communautaire, Normalisation de certaines violences	Répétition des violences sur la victime ou d'autres enfants	Sensibiliser les familles et la communauté sur les types de violences et leurs conséquences
Dépendance envers l'auteur des violences	Stress, anxiété, dépression	Mettre en place des mécanismes de signalement accessibles
Crainte des représailles de l'auteur, manque de confiance dans les autorités	Les violences continuent et peuvent s'aggraver	Identifier des adultes et structures de confiance capables de protéger les victimes et renforcer les mécanismes de protection

Étape 4 : Etude de cas (5 min)

Cas

Marie, 14 ans, est régulièrement insultée et humiliée par certains élèves à l'école. Un jour, un enseignant la gifle devant toute la classe parce qu'elle n'a pas bien répondu à une question. Depuis, Marie a peur de venir à l'école et n'ose parler à personne.

Questions :

1. *Quels types de violences Marie subit-elle ?*
2. *Quels peuvent être les effets de ces violences sur elle ?*
3. *Que devrait faire Marie ou un témoin de cette situation ?*
4. *À qui peut-on signaler ces violences ?*

Pistes de réponses

1. Marie subit des violences psychologiques (insultes, humiliations) et physiques (gifle).
2. Elle peut perdre confiance en elle, avoir peur, être stressée, triste ou abandonner l'école.
3. Il faut en parler rapidement à un adulte de confiance (parents, club scolaire, enseignants de confiance, direction de l'école, association, chef de quartier) et signaler les faits.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Rappelle que les échanges restent confidentiels ;
- ✓ Encourage les jeunes à protéger les enfants victimes et à signaler les violences dans le respect et la sécurité.

À RETENIR

- ✓ Toute violence faite à un enfant doit être prise au sérieux ;
- ✓ Les violences peuvent être physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou liées à la négligence ;
- ✓ Le signalement permet de protéger les victimes et d'éviter d'autres violences ;
- ✓ Chaque enfant a le droit d'être écouté, protégé et soutenu ;
- ✓ Le silence protège souvent l'auteur des violences, pas la victime.



Notes du facilitateur

Organisation mondiale de la Santé (2016) INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants, <https://documentation.bice.org/inspire-sept-strategies-pour-mettre-fin-a-la-violence-a-lencontre-des-enfants/>

Organisation mondiale de la Santé, (2019). Guide pratique sur la prévention de la violence à l'école, <https://documentation.bice.org/prevention-de-la-violence-a-lecole-guide-pratique/>
BICE, (2013). Prévenir la maltraitance et l'abus sexuel à l'encontre des enfants, Bonnes pratiques de prévention et recommandations, <https://documentation.bice.org/prevenir-la-maltraitance-et-labus-sexuel-a-lencontre-des-enfants-bonnes-pratiques-de-prevention-et-recommandations/>

THÈME 8 : UNE ÉCOLE SÛRE ET BIEN TRAITANTE

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : papiers, tableau noir, craies, flip chart, marqueurs, stylos

Méthodologie : brainstorming, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, jeu du vote mouvant

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce qu'est une école bien traitante et les comportements favorisant la bien traitance ;
- ✓ Identifier les violences et mauvais traitements qui peuvent exister dans les écoles ;
- ✓ Réfléchir à des solutions pour que l'environnement scolaire soit davantage sûr et bienveillant ;
- ✓ Promouvoir le respect, l'écoute et la protection des enfants dans les écoles.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil et règles du groupe (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur le signalement ;
- ✓ Explique que la séance du jour portera sur l'environnement scolaire bien traitant ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement et participation.

Étape 2 : Questions et discussion (5 min)

Posez la question suivante :

Q1. Qu'est-ce que la bien traitance ? Qu'est-ce qu'une école bien traitante ?

Partage de connaissances

La bien traitance est un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et bienveillants fondés sur le respect, la confiance, l'encouragement, la sécurité, la patience, la solidarité. Elle consiste à traiter les autres avec humanité et bienveillance, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés.

Une école bien traitante est une école où les enfants se sentent :

- ✓ Respectés ;
- ✓ Écoutés ;
- ✓ Protégés ;
- ✓ Encouragés ;
- ✓ En sécurité ;
- ✓ Libres d'apprendre et de s'exprimer sans peur.

L'école doit être un lieu qui protège les enfants contre les violences, les humiliations et les discriminations, bref les mettre à l'abri des dangers.



Étape 3 : Travail en groupes et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Peut-on trouver des violences dans les écoles ?
- Q2. Quels types de violences ? Est-ce de bonnes pratiques ?
- Q3. Par qui ?
- Q4. Pourquoi ?
- Q5. Que faire ?

Puis chaque groupe présente ses idées qui sont notées au tableau dans 4 colonnes.

Restitution et Partage de connaissances

Types de violences (Q2)	Auteurs possibles (Q3)	Causes (Q4)	Mesures pour un traitement adéquat des élèves (Q5)
Violences physiques : coups, gifles, châtimts corporels	Elèves ; Enseignants ; d'autres adultes de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaises habitudes éducatives • Croyance que la violence aide à discipliner • Stress, frustration, colère 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier le dialogue ; • Utiliser des méthodes éducatives positives ; • Sensibiliser sur les droits de l'enfant ; • Interdire les châtimts corporels
Violences psychologiques : insultes, humiliations, menaces			<ul style="list-style-type: none"> • Encourager le respect et l'écoute ; • Éviter les humiliations ; • Valoriser les élèves ; • Promouvoir une communication bienveillante
Harcèlement entre élèves exclusion ou moqueries		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sensibilisation aux droits de l'enfant • Recherche de domination, influence négative des groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser contre le harcèlement ; • Promouvoir la solidarité ; • Favoriser l'inclusion ; • Intervenir rapidement en cas de moqueries
Violences sexuelles		<ul style="list-style-type: none"> • Stéréotype de genre, sexisme, abus de pouvoir • Manque de sanctions contre les auteurs de violences 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur le consentement et le respect entre mineurs • Renforcer les mécanismes de signalement ; • Protéger les victimes ; • Sanctionner les auteurs
Abus d'autorité	Enseignants, adultes	Absence de dialogue, manque de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le dialogue et l'écoute ; • Renforcer l'éthique professionnelle ; • Encourager des relations respectueuses
Discriminations (favoritisme, rejet)		Mauvaises habitudes éducatives, préjugés	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter tous les élèves de manière égale ; • Lutter contre les discriminations ; • Promouvoir la justice et l'égalité

La violence n'est pas une méthode éducative adéquate.

La violence peut blesser l'enfant physiquement et psychologiquement, diminuer sa confiance en lui et nuire à ses apprentissages.

Étape 4 : Brainstorming (10min)

Listez les valeurs, actions et droits qui favorisent une culture de bienveillance en milieu scolaire.

Notez les idées sur un flip chart puis classez les mots-clés par catégories.

Partage de connaissances

Valeurs des relations humaines	Attitudes et actions bienveillantes des enseignants et des élèves	Droits
Dialogue	Sourire	Égalité
Confiance, constance	Écoute	Justice
Solidarité	Encouragement	Participation active et citoyenne
Partage	Affection	Respect
Compréhension	Chaleur humaine	Protection
Cohérence	Implication	Liberté d'expression
Épanouissement	Humour	Education

Il est important de faire attention à notre manière de traiter les autres (adultes, enfants, collègues, victimes ou auteurs) et à la qualité de nos relations avec eux.

La bientraitance commence par des petits gestes du quotidien : écouter, respecter, encourager, aider et reconnaître la dignité de chaque personne.

Étape 5 : Jeu du vote mouvant – « Bientraitance ou pas ? » (10 min)

Consigne :

L'animateur lit une situation ou une affirmation.

Les participants se déplacent :

- ✓ D'un côté = Bientraitance / Bon comportement ;
- ✓ De l'autre = Pas de bientraitance / Mauvais comportement ;
- ✓ Au milieu = Je ne sais pas / ça dépend.

Après chaque vote, quelques participants expliquent leur choix.

Situations / affirmations

- Un élève aide un camarade qui a des difficultés.
- Un enseignant humilie un élève devant toute la classe.
- Sourire, être poli avec son enseignant, ses camarades.
- Se moquer d'un camarade parce qu'il est différent.
- Encourager un ami qui a échoué à un devoir.
- Frapper un élève pour qu'il obéisse.
- Écouter les autres avec respect.
- Exclure certains élèves des jeux ou activités.
- Dire la vérité sans blesser les autres.
- Résoudre un problème par une bagarre.
- Saluer le gardien.

Réponse attendue

- Bientraitance**
- Pas de bientraitance**
- Bientraitance**
- Pas de bientraitance**
- Bientraitance**
- Pas de bientraitance**
- Bientraitance**
- Pas de bientraitance**
- Bientraitance**
- Pas de bientraitance**
- Bientraitance**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Rappelle que l'école doit être un lieu sûr et protecteur pour tous les enfants ;
- ✓ Encourage les participant(e)s à mettre en pratique les valeurs de bientraitance dans leur vie quotidienne ;
- ✓ Invite les jeunes à continuer à promouvoir le respect, la non-violence et la solidarité dans leur école et leur communauté.

À RETENIR

- ✓ Une école bien traitante est une école où chaque enfant est respecté, protégé et écouté ;
- ✓ La violence n'est pas une méthode éducative adéquate ;
- ✓ La bientraitance se construit à travers le respect, l'encouragement, le dialogue et la solidarité ;
- ✓ Chaque élève et chaque enseignant peut contribuer à créer un environnement scolaire sûr et bienveillant ;
- ✓ Les petites actions du quotidien peuvent améliorer le bien-être de tous en milieu scolaire.



Notes du facilitateur

GHOVODI, (2022). Charte de la bientraitance pour promouvoir la protection des enfants au sein des écoles en province du Nord Kivu, <https://documentation.bice.org/charte-de-la-bien-traitance-pour-promouvoir-la-protection-des-enfants-au-sein-des-ecoles-en-province-du-nord-kivu-ghovodi/>

BICE, (2026). Manuel d'accompagnement des enfants pour l'éducation aux droits en Afrique Partie 1 Formation des Acteurs <https://documentation.bice.org/manuel-daccompagnement-des-enfants-pour-leducation-aux-droits-en-afrique-partie-1-formation-des-acteurs/>

THÈME 9 : LA PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Logistique

Durée : 50 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : flip chart, stylos, marqueurs, tableau, craies, etc.

Méthodologie : brainstorming, discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, jeu du vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre le droit des enfants à la participation active et citoyenne ;
- ✓ Connaître l'importance de la participation citoyenne des enfants à l'école et dans la famille ;
- ✓ Encourager les enfants à exprimer leurs idées dans le respect des autres.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Informe que cette séance va s'articuler autour de la participation active et citoyenne des enfants ;
- ✓ Rappelle brièvement les principes des séances : respect, écoute, participation et confidentialité ;
- ✓ Explique que les enfants ont le droit d'exprimer leurs idées et de participer aux décisions qui les concernent.

Étape 2 : Questions et discussion (15 min)

Posez les questions suivantes :

- Q1. Qu'est-ce que la participation active et citoyenne des enfants ?*
- Q2. Pourquoi la participation citoyenne des enfants est-elle importante ?*
- Q3. Quels sont les obstacles qui empêchent parfois les enfants de participer ?*

Encouragez les participant(e)s à donner des exemples concrets de leur quotidien.

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce que la participation active et citoyenne des enfants ?

La participation des enfants signifie que les enfants ont le droit :

- ✓ D'exprimer leurs idées ;
- ✓ De donner leur opinion ;
- ✓ D'être écoutés avec respect et de participer aux décisions qui les concernent ;
- ✓ De prendre part à la vie de leur école, de leur famille et de leur communauté ;
- ✓ De proposer des solutions et des activités pour améliorer leur environnement.

La participation citoyenne signifie aussi que les enfants peuvent agir de manière responsable pour le bien de tous. Par exemple, en participant à un club scolaire, à des activités de sensibilisation, à des actions de solidarité ou de protection de l'environnement.

Ce droit est reconnu par :

- ✓ La Convention relative aux droits de l'enfant (articles 12, 13, 14 et 15) ;
- ✓ La Loi congolaise portant protection de l'enfant (article 83 et préambule sur leur liberté d'association et d'intervention au parlement des enfants).

Q2. Pourquoi la participation citoyenne des enfants est très importante ?

La participation des enfants permet :

- ✓ De mieux comprendre leurs besoins ;
- ✓ De renforcer leur confiance ;
- ✓ De préparer les enfants à leurs responsabilités citoyennes ;
- ✓ De développer l'esprit d'initiative ;
- ✓ De favoriser le dialogue et le respect entre enfants et adultes ;
- ✓ De promouvoir les droits des enfants.

Les enfants ont des idées intéressantes qui peuvent contribuer à améliorer l'école et la communauté.

Q3. Quels sont les obstacles qui empêchent parfois les enfants de participer ?

Certains obstacles empêchent parfois les enfants de participer pleinement :

- ✓ Peur de parler ;
- ✓ Manque de confiance en soi ;
- ✓ Peur des moqueries ou des sanctions ;
- ✓ Croyance que les enfants ne doivent pas donner leur avis ;
- ✓ Manque d'espaces d'expression ;
- ✓ Discriminations, violences ou intimidations ;
- ✓ Manque d'écoute de la part des adultes.

Limites : La participation des enfants doit se faire dans le respect des droits des autres, des lois, de la sécurité, de l'ordre et du respect mutuel.

La liberté d'expression ne doit pas être utilisée pour insulter, humilier ou mettre les autres en danger.

Étape 3 : Discussion en groupe et restitution (15 min)

Demandez aux participant(e)s :

Q1. Des exemples de participations dans les différents aspects de leur vie (école, maison, communauté...)

Q2. Les élèves se sentent-ils écoutés ? Quelles améliorations pourraient être apportées ?

Chaque groupe présente ensuite ses idées aux autres participant(e)s.



Partage de connaissances

Domaines	Exemples de participation (Q1)	Améliorations possibles (Q2)
À l'école	Discussion dans un club scolaire, animation de débats, contribution au conseil de classe, activités sportives et culturelles	Encourager davantage les élèves à donner leur avis ; créer des espaces d'écoute ; renforcer les clubs scolaires et les comités d'élèves
En famille	Donner son avis, participer aux tâches adaptées à l'âge, participer aux discussions familiales et aux décisions qui les concernent directement	Écouter davantage les enfants ; favoriser le dialogue parents-enfants ; éviter les décisions imposées sans explication
Dans la communauté	Activités de sensibilisation, actions communautaires, projets de jeunes, plaidoyer	Impliquer davantage les jeunes dans les projets communautaires ; créer des espaces d'expression pour les enfants et des adolescents
Dans les loisirs	Choix des jeux, sports, activités artistiques et culturelles	Développer des espaces de loisirs sécurisés ; encourager la participation des filles et des garçons sans discrimination

Q2. (Suite) Il existe différents niveaux de participation des enfants.

Il est important que cette participation soit active et non pas seulement symbolique ou consultative, mais que :

- ✓ Les enfants puissent réellement exprimer leurs idées ;
- ✓ Leur opinion soit écoutée avec respect ;
- ✓ Leurs propositions soient expliquées clairement ;
- ✓ Leurs avis soient pris en compte dans la mesure du possible.

Niveau de participation	Description	Exemple
Participation symbolique	Les enfants sont présents mais leur avis n'est pas réellement pris en compte	On demande aux élèves d'assister à une réunion sans leur donner la parole
Participation consultative	Les enfants peuvent donner leur opinion mais les adultes prennent seuls les décisions	Les élèves partagent leurs idées sur les activités scolaires
Participation active	Les enfants participent aux discussions et aux activités	Les élèves organisent un débat ou une activité dans le club scolaire
Participation partagée	Les enfants et les adultes réfléchissent et prennent certaines décisions ensemble	Les élèves et les enseignants décident ensemble des règles du club
Participation autonome	Les enfants prennent des initiatives avec l'accompagnement des adultes	Les jeunes organisent eux-mêmes une activité de sensibilisation

Étape 4. Vote mouvant ou jeu du Vrai-Faux (10 min)

Consigne :

Selon l'espace disponible et la taille du groupe, l'animateur lit chaque affirmation.

Les participants se déplacent dans la salle :

- ✓ D'un côté = D'accord ;
- ✓ De l'autre = Pas d'accord ;
- ✓ Au milieu = Je ne sais pas / ça dépend.

S'il y a trop de participants ou peu d'espace, les élèves peuvent simplement lever la main pour répondre.

Après chaque vote, quelques participants expliquent leur choix afin de favoriser les échanges et la réflexion du groupe.

Affirmations pour le vote

- ✓ Les adolescents peuvent aider à améliorer leur école et leur communauté. → **D'accord**
- ✓ Les adultes écoutent suffisamment les enfants. → **Ça dépend / discussion**
- ✓ Participer veut dire décider de tout. → **Pas d'accord**
- ✓ Les clubs scolaires peuvent protéger les enfants. → **D'accord**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à exprimer leurs idées de manière respectueuse ;
- ✓ Rappelle que la participation des enfants est un droit fondamental qui doit être encouragé dans les familles, les écoles et les communautés.

À RETENIR

- ✓ Chaque enfant a le droit d'exprimer ses idées et de participer aux décisions qui le concernent (selon son âge, cela se fait progressivement) ;
- ✓ La participation aide les enfants à développer la confiance, les responsabilités et l'esprit citoyen ;
- ✓ Les adultes doivent écouter les enfants et respecter leur opinion ;
- ✓ Les enfants sont des acteurs du changement à part entière ;
- ✓ La participation doit toujours se faire dans le respect des autres et des règles.



Notes du facilitateur

Convention relative aux droits de l'enfant :

Nations Unies, Site Internet : la Participation des enfants, <https://violenceagainstchildren.un.org/fr/child-participation>

Comité africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant, (2022) Lignes directrices pour la participation de l'enfant, <https://documentation.bice.org/lignes-directrices-pour-la-participation-de-lenfant/>

Article 12

L'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur les questions qui le concernent.

Article 13

L'enfant a droit à la liberté d'expression et peut partager des idées et des informations de différentes manières.

Article 14

L'enfant a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Article 15

L'enfant a droit à la liberté d'association et de réunion pacifique.

La loi portant protection de l'enfance (RDC) prévoit :

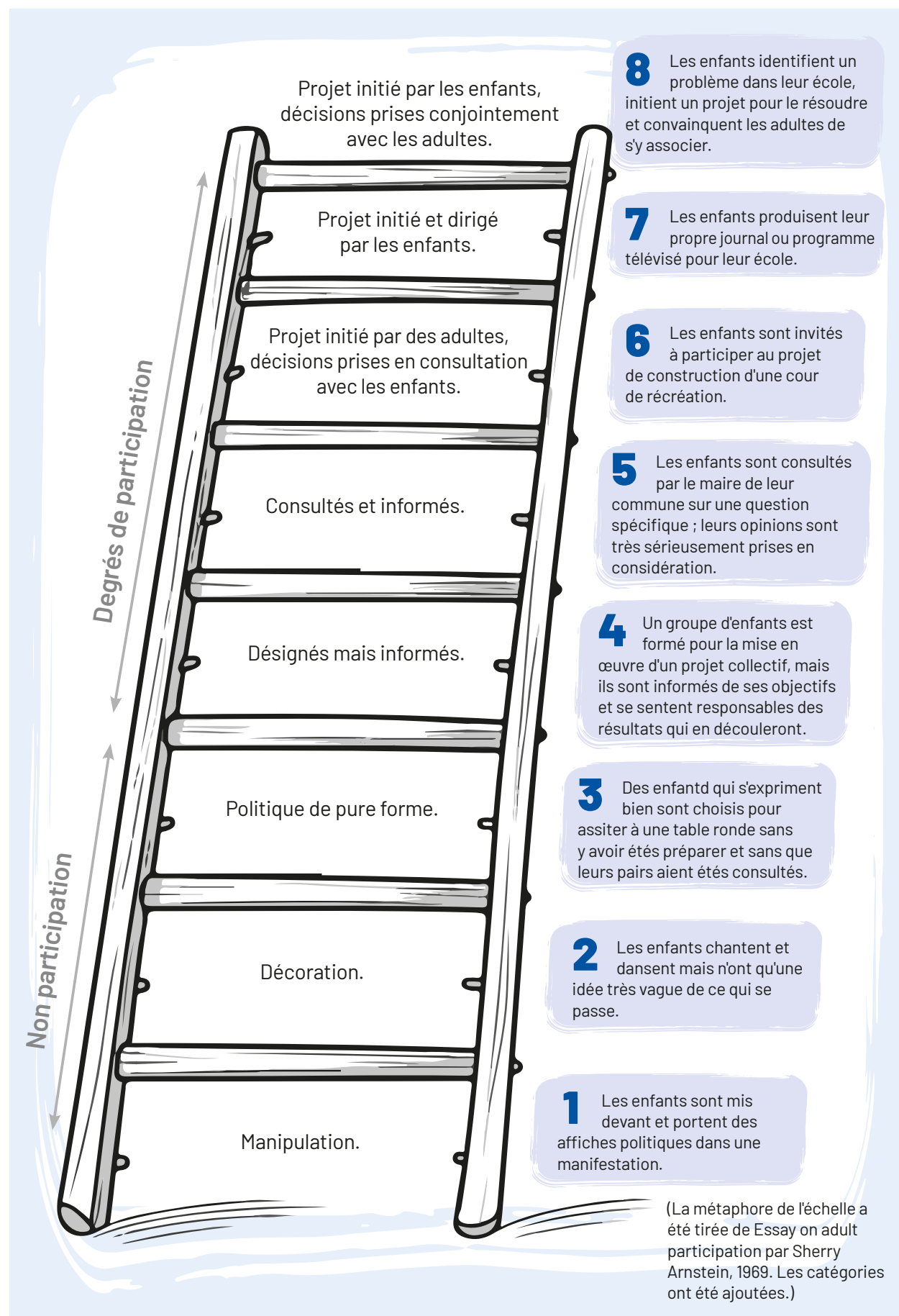
Préambule

- Diffuser et promouvoir la culture des droits et devoirs de l'enfant et en faire connaître à celui-ci les particularités intrinsèques en vue de garantir l'épanouissement intégral de sa personnalité et de le préparer à ses responsabilités citoyennes.
- Faire participer l'enfant à tout ce qui le concerne par des moyens appropriés susceptibles de l'aider à acquérir les vertus du travail, de l'initiative et de l'effort personnel.

Article 83

Le Parlement et les comités des enfants permettent à ces derniers d'exercer leur liberté d'association. Ils ont pour mission de rendre effective la participation des enfants aux initiatives de la communauté nationale, dans les questions qui les concernent.

Un arrêté interministériel des ministres ayant la famille et l'enfant ainsi que l'enseignement primaire secondaire et professionnel dans leurs attributions fixe l'organisation et le fonctionnement du Parlement et des Comités des enfants.



THÈME 10 : PRÉVENIR LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LES GROSSESSES PRÉCOCES

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : papiers, stylos, tableau noir, craies, flip chart, marqueurs

Méthodologie : brainstorming, discussions, jeu "Vrai ou Faux"

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce que sont les IST, les comportements à risques et les moyens de prévention ;
- ✓ Comprendre les risques des grossesses précoces ;
- ✓ Encourager le dialogue, le dépistage et la recherche d'aide auprès d'adultes ou de professionnels de santé de confiance.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur présence ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur la participation citoyenne ;
- ✓ Informe les participant(e)s que la séance du jour portera sur les IST et les grossesses précoces ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, confidentialité et non-jugement ;
- ✓ Explique que cette séance permettra de mieux comprendre les risques liés à la santé sexuelle et reproductive des adolescents.

Étape 2 : Questions et discussion (40 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes et répondez au fur et à mesure :

- Q1. Qu'entendez-vous par infections sexuellement transmissibles IST (anciennement appelées MST)? Quelles IST connaissez-vous ?
- Q2. Qu'est-ce qu'une grossesse précoce ?
- Q3. Quelles sont les causes de contamination des IST chez les adolescents ?
- Q4. Comment les IST se transmettent-elles ?
- Q5. Quelles peuvent être les conséquences des IST et des grossesses précoces ?
- Q6. Que faut-il faire lorsqu'on pense avoir une IST ?
- Q7. Comment prévenir les IST et les grossesses précoces ?
- Q8. Comment les membres du club peuvent-ils aider à prévenir les IST et les grossesses précoces ?

Encouragez les participant(e)s à poser leurs questions sans honte ni moqueries.

Partage de connaissances

Q1. Qu'entendez-vous par infections sexuellement transmissibles ?

Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sont des maladies qui peuvent être transmises principalement lors de relations sexuelles non protégées, ou par contact direct avec du sang contaminé.



Selon l'UNICEF, plus de 2,8 millions d'enfants et d'adolescents vivaient avec le VIH en 2019 (dont 9/10 en Afrique subsaharienne). Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes vivant dans l'ignorance de leur maladie, car certaines infections peuvent ne pas montrer de symptômes immédiatement.

Elles peuvent être causées par des virus, des bactéries ou des parasites.

Certaines IST peuvent être graves si elles ne sont pas traitées rapidement.

Quelles IST connaissez-vous ?

Exemples fréquents : VIH/SIDA, Chlamydia, Gonorrhée, Syphilis, Herpès génital, Hépatite B, Papillomavirus (HPV).

Q2. Qu'entendez-vous par grossesse précoce ?

Une grossesse précoce est une grossesse qui survient chez une adolescente ou une fille encore mineure.

Les grossesses précoces peuvent avoir des conséquences importantes sur :

- ✓ La santé ;
- ✓ Les études ;
- ✓ La vie familiale ;
- ✓ L'avenir des jeunes filles.

Q3. Quelles sont les causes de contamination des IST chez les jeunes adolescents ?

Plusieurs facteurs peuvent augmenter les risques de contamination des IST chez les adolescents :

- ✓ Les rapports sexuels non protégés ;
- ✓ La multiplication des partenaires sexuels ;
- ✓ Le manque d'informations correctes sur la santé sexuelle ;
- ✓ Les violences et abus sexuels ;
- ✓ Les mariages précoces ;
- ✓ La pression des amis ou du partenaire pour avoir des rapports sexuels ;
- ✓ La consommation d'alcool ou de drogues qui peut pousser à prendre des risques ;
- ✓ Le partage d'objets coupants ou de seringues contaminées ;
- ✓ Certaines croyances ou fausses informations sur les IST ;
- ✓ La peur ou la honte de demander des conseils ou de faire un dépistage pour guérir et éviter de transmettre la maladie.

Q4. Comment se transmettent les IST ?

Modes de transmission :

- ✓ Rapports sexuels (vaginaux, oraux ou anaux) sans préservatif ;
- ✓ Contact avec du sang contaminé ;
- ✓ Partage de seringues ou objets coupants qui seraient contaminés ;
- ✓ Transmission de la mère à l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement.

Q5. Quelles en sont les conséquences sur la vie des adolescents ?

IST	Grossesse précoce
<ul style="list-style-type: none"> • maladies graves (dont cancer) ; <ul style="list-style-type: none"> • douleurs ; • infertilité ; • fatigue ; • complications de santé ; • transmission à d'autres personnes ; • décès dans certains cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • abandon scolaire ; • complications pendant la grossesse ; <ul style="list-style-type: none"> • difficultés économiques ; • rejet familial ou social ; • stress et souffrance psychologique ; • responsabilités trop lourdes pour l'âge de l'adolescente.

Q6. Comment se comporter si une personne a une infection sexuellement transmissible ?

Lorsqu'une personne pense avoir une IST, il est important de :

- ✓ Ne pas avoir honte ni peur de demander de l'aide ;
- ✓ Consulter rapidement un centre de santé ou un professionnel de santé ;
- ✓ Éviter l'automédication ;
- ✓ Suivre correctement les conseils et le traitement donnés par le personnel de santé ;
- ✓ Éviter les rapports sexuels non protégés pour ne pas contaminer d'autres personnes ;
- ✓ Parler à un adulte ou à une personne de confiance ;
- ✓ Se faire dépister si nécessaire ;
- ✓ Garder une bonne hygiène et prendre soin de sa santé.

Plus une IST est détectée tôt, plus elle peut être soignée rapidement et éviter des complications graves.

Les bébés nés d'une mère vivant avec le VIH ont aussi besoin d'un suivi médical et de soins adaptés pour rester en bonne santé et réduire les risques de transmission du virus.

Q7. Comment prévenir les infections sexuellement transmissibles ?

Moyens	Explication
Préservatif	Barrière efficace contre les IST et réduit les risques de grossesse précoce. À utiliser à chaque rapport.
Dépistage régulier	Certaines IST ne montrent pas de symptômes ; le dépistage permet une prise en charge rapide.
Vaccination	Certains vaccins protègent contre l'hépatite B ou le HPV.
Dialogue et consentement	Respecter son corps et celui de l'autre. Dire NON lorsqu'on ne se sent pas prêt.
Éviter les objets partagés	Rasoirs, seringues, brosses à dents ou objets pouvant transmettre du sang contaminé.
Information et sensibilisation	Mieux connaître les risques aide à prendre de bonnes décisions.

Q8. Comment les membres du club peuvent aider dans la prévention de la contamination des IST et des grossesses précoces ?

Les membres du club peuvent aider à prévenir les IST et les grossesses précoces en :

- ✓ Sensibilisant les autres jeunes ;
- ✓ Encourageant le respect entre filles et garçons ;
- ✓ Luttant contre les violences sexuelles ;
- ✓ Partageant des informations correctes ;
- ✓ Encourageant le dialogue avec les adultes et les professionnels de santé ;
- ✓ Soutenant les jeunes victimes de discriminations ou de violences.

Étape 3 : Jeu "Vrai ou Faux" (10 min)

Affirmations à interroger :

- ✓ Une fille mineure peut tomber enceinte dès ses premiers rapports sexuels. → **Vrai**
- ✓ Une grossesse précoce peut avoir des conséquences sur la santé et les études d'une jeune fille. → **Vrai**
- ✓ Il est important de parler à un adulte ou un professionnel de santé en cas de problème. → **Vrai**
- ✓ Le respect et le consentement sont importants dans les relations. → **Vrai**
- ✓ On peut attraper une IST ou tomber enceinte en s'embrassant. → **Faux**
- ✓ Le préservatif aide à réduire les risques d'IST et de grossesse précoce. → **Vrai** (sauf certaines comme l'herpès si contact cutané)
- ✓ On peut attraper le VIH en serrant la main d'une personne séropositive. → **Faux**
- ✓ Une personne qui semble en bonne santé ne peut pas avoir le VIH. → **Faux**
- ✓ Une personne peut avoir une IST sans le savoir. → **Vrai**
- ✓ Les IST concernent seulement les adultes. → **Faux**
- ✓ Une personne atteinte d'une IST doit avoir honte et rester seule. → **Faux**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à protéger leur santé et à chercher des informations fiables ;
- ✓ Invite ceux qui n'ont pas parlé à participer davantage lors de la prochaine séance.

À RETENIR

- ✓ Les IST sont des infections qui peuvent se transmettre lors de rapports sexuels non protégés ou par contact avec du sang contaminé ;
- ✓ Certaines IST peuvent être graves mais peuvent être prévenues et soignées ;
- ✓ Les grossesses précoces peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé et l'avenir des jeunes filles ;
- ✓ Le dialogue, l'information, le respect et le dépistage sont essentiels pour se protéger ;
- ✓ Chaque jeune a le droit de protéger sa santé et de faire des choix responsables.



Notes du facilitateur

Organisation mondiale de la Santé, (2025). IST, [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/sexually-transmitted-infections-\(stis\)](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/sexually-transmitted-infections-(stis))

Organisation mondiale de la santé, (2024). Grossesse chez les adolescentes, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy>



THÈME 11 : SAUVEGARDE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : stylos, tableau, craies, arbres à planter, pelle, eau, flip chart, marqueurs, etc.

Méthodologie : discussions, partage d'expériences, travaux de groupe

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre l'importance de protéger l'environnement ;
- ✓ Connaître les conséquences de la pollution et du changement climatique ;
- ✓ Identifier des gestes simples de protection de l'environnement et y participer activement à l'école et dans la communauté.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur la sauvegarde et la protection de l'environnement ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, participation et non-jugement ;
- ✓ Explique que les élèves ont un rôle important dans la protection de leur environnement et dans la lutte contre la pollution.

Étape 2 : Questions et discussion (10 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

Q1. C'est quoi l'environnement ? Pourquoi est-il important de le protéger ?

Q2. Quelles sont les conséquences de la pollution, du changement climatique ?

Encouragez les participant(e)s à poser leurs questions sans honte ni moqueries.

Partage de connaissances

Q1. C'est quoi l'environnement ? Pourquoi est-il important de le protéger ?

L'environnement est l'ensemble des éléments naturels et humains qui nous entourent et qui influencent notre vie. L'environnement est notre cadre de vie au quotidien.

Cela comprend :

- ✓ L'air, l'eau, les sols ;
- ✓ Les arbres, les animaux (la biodiversité) ;
- ✓ Les maisons, les écoles, les activités humaines.

Lorsque l'environnement est pollué ou détruit, cela peut avoir des conséquences graves sur la santé, la sécurité et le bien-être des populations.

Protéger l'environnement est nécessaire pour :

- ✓ Préserver la santé ;
- ✓ Avoir un cadre de vie et une nature diverse et saine ;
- ✓ Assurer un meilleur avenir aux générations futures.



Q2. Quelles sont les conséquences de la pollution, du changement climatique ?

Aujourd'hui, certaines activités humaines (voiture, usine, agriculture agressive...) ont des effets négatifs sur notre environnement :

- ✓ Pollution des rues, des sols, des rivières, de l'air ;
- ✓ Déboisement massif, destruction des espaces verts ;
- ✓ Utilisation excessive du plastique, mauvaise gestion des déchets solides et ménagers.

Ces pratiques entraînent des conséquences pour notre santé et contribuent aussi au changement climatique qui perturbe gravement notre cadre de vie :

- ✓ Inondations, manque d'eau, montée des eaux des océans qui engendrent des déplacements de populations ;
- ✓ Sécheresses, chaleur excessive, feu de brousse ;
- ✓ Disparition de certaines espèces animales et végétales, dégradation des sols.

Exemples :

- ✓ *Les animaux peuvent manger les déchets plastiques qui traînent dans la nature ou dans l'eau. Cela peut les rendre malades ou provoquer leur mort.*
- ✓ *Certaines productions agricoles intensives utilisent des engrais et des pesticides dangereux qui polluent les sols, détruisent les abeilles et d'autres insectes utiles à la nature.*
- ✓ *Les aliments produits avec des éléments chimiques nocifs peuvent être mauvais pour la santé et provoquer des maladies.*
- ✓ *L'utilisation du bois de chauffage, du charbon ou du carburant produit des fumées contenant de petites particules toxiques. Lorsqu'elles sont respirées, ces microparticules peuvent être dangereuses pour les poumons et provoquer des maladies respiratoires.*

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (30 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit en préparant un tableau à :

- Q1. *Quels sont les problèmes environnementaux observés dans l'école ou le quartier ?*
- Q2. *Quelles sont les conséquences de ces problèmes ?*
- Q3. *Quelles sont les solutions à ces problèmes ?*
- Q4. *Quelles activités les élèves peuvent réaliser pour rendre l'école plus propre et plus verte ?
Que peut faire le club pour protéger l'environnement à l'école ?*

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.



Restitution et partage de connaissances

Problèmes observés dans l'école, la communauté (Q1)	Conséquences de ces problèmes (Q2)	Pistes de solution (Q3)
Déchets qui traînent dans la cour ou dans les rues	Pollution des sols et de l'eau ; mauvaises odeurs ; maladies	Inciter à jeter dans des poubelles Organiser leur collecte et traitement
Sacs plastiques jetés dans la nature	Les animaux peuvent les manger et mourir ; pollution de l'environnement	Trier les déchets plastiques, les recycler et Trouver des alternatives à leur utilisation
Des gens urinent ou défèquent dans des endroits inappropriés	Pollution de l'eau ; propagation de maladies comme le choléra	Encourager l'utilisation des toilettes et lieux d'aisance, Les entretenir et en construire davantage
Inondations pendant les pluies	Destruction des maisons et routes ; difficultés de circulation ; risques sanitaires	Planter des arbres, améliorer le drainage Ne pas jeter les déchets dans les caniveaux
Déchets brûlés à ciel ouvert	Pollution de l'air ; problèmes respiratoires	Éviter de brûler les déchets et favoriser le tri et le recyclage

- Q4. Quelles activités les élèves peuvent réaliser pour rendre l'école plus propre et plus verte ?
- Que peut faire le club pour protéger l'environnement à l'école ?

Les élèves peuvent participer activement à la protection de l'environnement à travers plusieurs activités :

- ✓ **Garder l'école propre :**
 - o Jeter les déchets dans les poubelles ;
 - o Prévoir le recyclage des déchets ;
 - o Organiser des journées de salubrité : nettoyage collectif.
- ✓ **Organiser des campagnes de sensibilisation :**
 - o À réutiliser certains objets ou sacs plastiques ;
 - o À recycler les déchets (métal/plastique) lorsque c'est possible (usine de recyclage) ;
 - o À éviter de brûler les déchets n'importe où ;
 - o À éviter le gaspillage : économiser l'eau.
- ✓ **Lutter contre les comportements polluants :**
 - o Prévoir des sanctions en cas de non-respect ;
 - o Jardiner soi-même ;
 - o Observer et admirer la nature.
- ✓ **Planter et protéger des arbres, respecter la nature et les animaux**

Étape 4 : jeu Vrai ou Faux ? (5 min)

- ✓ Jeter les déchets dans la rue protège l'environnement. → **Faux**
- ✓ Planter des arbres est bon pour la nature. → **Vrai**
- ✓ Il faut gaspiller l'eau quand on se lave. → **Faux**
- ✓ Garder l'école propre est important. → **Vrai**
- ✓ La fumée des déchets brûlés peut rendre malade. → **Vrai**
- ✓ Réutiliser certains objets aide l'environnement. → **Vrai**

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Encourage les jeunes à appliquer les gestes appris dans leur école, leur famille et leur communauté ;
- ✓ Invite les participant(e)s à s'engager durablement dans les activités de protection de l'environnement.

À RETENIR

- ✓ L'environnement est notre cadre de vie et il doit être protégé ;
- ✓ La pollution et la destruction de la nature ont des conséquences graves sur la santé et sur l'avenir des communautés ;
- ✓ Chaque élève peut agir pour garder son école et son quartier propres ;
- ✓ Des gestes simples comme jeter les déchets à la poubelle ou planter des arbres peuvent faire une grande différence ;
- ✓ Protéger l'environnement est une responsabilité de tous.



Notes du facilitateur

Comité des droits de l'enfant, (2023). Observation générale n° 26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, mettant l'accent en particulier sur les changements climatiques, <https://documentation.bice.org/observation-generale-no-26-2023-sur-les-droits-de-lenfant-et-lenvironnement-mettant-laccent-en-particulier-sur-les-changements-climatiques/>

Nations Unies, Objectifs de développement durable, Ressources pour les élèves, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/student-resources/>

THÈME 12 : LA GESTION DES RESTES DES ENGIN EXPLOSIFS

Logistique

Durée : 60 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : stylos, tableau, craies, flip chart, marqueurs, etc.

Méthodologie : discussions, partage d'expériences, travaux de groupe, étude de cas

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre ce que sont les restes d'engins explosifs ;
- ✓ Connaître les dangers liés aux engins explosifs ;
- ✓ Adopter les comportements adéquats face à un objet suspect ;
- ✓ Identifier les zones à risque.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil (5 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur la protection de l'environnement ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur : La gestion des restes d'engins explosifs ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, participation et confidentialité ;
- ✓ Explique que cette séance est particulièrement importante dans les zones touchées par les conflits, comme certaines régions de l'est de la RDC.

Étape 2 : Questions introductives (10 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

- Q1. Avez-vous déjà vu un objet étrange ou métallique dans la nature ou près de chez vous ? Qu'est-ce qu'un reste d'engin explosif ?*
- Q2. Pourquoi certains objets peuvent-ils être dangereux même s'ils ne bougent pas ? Quelles sont les conséquences ?*

Encouragez les participant(e)s à partager leurs expériences.

Partage de connaissances

Q1. Qu'est-ce qu'un reste d'engin explosif ?

Les mines et les restes d'engins explosifs sont des objets dangereux laissés après les combats. Ces objets peuvent avoir différentes formes, tailles et couleurs. Certains ressemblent à des objets ordinaires ou à des jouets, ce qui les rend encore plus dangereux pour les enfants.

Les bombes artisanales sont parfois fabriquées avec des objets de la vie quotidienne.

Exemples : mines, grenades, bombes, munitions, obus, bombes artisanales, cartouches ou explosifs non utilisés.

Q2. Pourquoi les engins explosifs sont-ils dangereux ? Quelles sont les conséquences ?

Même un objet qui semble ancien ou abandonné peut exploser à tout moment.

Les engins explosifs ne touchent pas seulement les victimes directes. Ils affectent aussi toute la communauté.

Conséquences immédiates	Conséquences à moyen terme
<p>Les engins explosifs peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tuer ; • Blessier gravement ; • Mutiler ; • Provoquer des brûlures ; • Entraîner des traumatismes psychologiques ; • Détruire des maisons, écoles ou champs. 	<p>Ils peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Empêcher les enfants d'aller à l'école ; • Empêcher les familles de cultiver les champs ; • Créer la peur et l'insécurité ; • Ralentir le développement de la communauté ; • Compliquer le retour des familles déplacées.

Étape 3 : Travail en groupes et restitution (20 min)

Former 3 ou 4 petits groupes.

Chaque groupe réfléchit à :

- Q1. Les comportements dangereux à éviter ;
- Q2. Les bons réflexes face à un objet suspect ;
- Q3. Les zones dangereuses dans la communauté ;
- Q4. Les moyens de sensibiliser les autres enfants et familles.

Puis chaque groupe présente ses idées aux autres participant(e)s.

Restitution et partage de connaissances

Les comportements à éviter (Q1)	Les comportements recommandés (Q2)
<p>Lorsqu'un enfant découvre un objet suspect, il ne doit jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ramasser ; • Jouer avec ; • Le déplacer ; • Le frapper ; • Le jeter ; • Allumer un feu à proximité ; • Essayer de l'ouvrir ou de le démonter. <p>Ces comportements peuvent provoquer une explosion.</p>	<p>Face à un objet suspect, il faut :</p> <p>a) S'éloigner immédiatement Quitter calmement la zone sans courir ni toucher l'objet.</p> <p>b) Ne pas laisser les autres s'approcher Prévenir les autres enfants et les adultes du danger.</p> <p>c) Marquer l'endroit si possible Utiliser un signe visible à distance sans s'approcher de l'objet.</p> <p>d) Avertir rapidement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents ; • Les enseignants ; • Les autorités locales ; • Les ONG spécialisées, équipes de déminage ou de protection civile.

Q3. Les zones à éviter

Certaines zones peuvent être particulièrement dangereuses :

- ✓ Anciennes zones de combats ;
- ✓ Zones fréquentées par des groupes armés ;
- ✓ Camps ou positions militaires abandonnés ;
- ✓ Champs d'entraînement de tir ;
- ✓ Bâtiments ou véhicules détruits ;
- ✓ Zones où des explosions ont déjà eu lieu ;
- ✓ Endroits où des animaux ont été blessés ou tués par des explosions ;
- ✓ Zones signalées comme minées ou dangereuses.



Q4. Les moyens de sensibiliser les autres enfants et familles

- ✓ Organiser des discussions dans l'école ou dans le quartier ;
- ✓ Utiliser des sketches, théâtres ou jeux de rôle ;
- ✓ Chanter des chansons de sensibilisation ;
- ✓ Réaliser des affiches ou dessins sur les dangers des objets suspects ;
- ✓ Partager les messages pendant les réunions communautaires ;
- ✓ Sensibiliser les frères, sœurs et amis ;
- ✓ Expliquer les comportements à adopter face à un objet suspect ;
- ✓ Informer rapidement les adultes lorsqu'une zone semble dangereuse ;
- ✓ Encourager les familles à éviter les anciennes zones de combats et les endroits suspects.

Étape 4 : Étude de cas (10 min)

Cas 1

Des enfants trouvent un objet métallique étrange près d'un ancien terrain militaire.

Questions :

- ✓ *Que doivent-ils faire ?*
- ✓ *Que faut-il éviter ?*

Pistes de réponses :

- ✓ S'éloigner immédiatement et prévenir un adulte ou les autorités ;
- ✓ Ne pas toucher, déplacer ou jouer avec l'objet.

Cas 2

Un adolescent veut vendre un objet explosif trouvé dans la brousse.

Questions :

- ✓ *Pourquoi est-ce dangereux ?*
- ✓ *Comment protéger la communauté ?*

Pistes de réponses :

- ✓ L'objet peut exploser et tuer ou blesser ;
- ✓ Sensibiliser les autres et signaler rapidement les objets suspects.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Rappelle que les engins explosifs peuvent rester dangereux pendant de nombreuses années ;
- ✓ Encourage les jeunes à sensibiliser leurs familles et leurs amis aux comportements de sécurité.

À RETENIR

- ✓ Les restes d'engins explosifs sont très dangereux et peuvent exploser à tout moment ;
- ✓ Un objet inconnu ou suspect ne doit jamais être touché ni déplacé ;
- ✓ Il faut immédiatement s'éloigner et prévenir un adulte ou les autorités compétentes ;
- ✓ Ne fréquentez jamais les zones susceptibles d'abriter des engins explosifs ;
- ✓ Chaque enfant peut contribuer à protéger sa communauté en partageant les messages de prévention.



Notes du facilitateur

Nations Unies, (2015). Service de la lutte antimines de l'ONU (UNMAS), Mines terrestres, restes explosifs de guerre et engins explosifs improvisés, Manuel de sécurité, Nations Unies, <https://documentation.bice.org/mines-terrestres-restes-explosifs-de-guerre-et-engins-explosifs-improvises-manuel-de-securite/>

Nations Unies, (2006). Protocole relatif aux restes explosifs de guerre, <https://documentation.bice.org/protocole-relatif-aux-restes-explosifs-de-guerre/>

THÈME 13 : PRÉVENIR LA SÉPARATION DES ENFANTS PENDANT LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION

Logistique

Durée : 50 minutes

Nombre de participant(e)s : 40 élèves maximum, âgés de 13 à 18 ans

Matériel : stylos, tableau, craies, flip chart, marqueurs, etc.

Méthodologie : discussions, partage d'expériences, étude de cas

Objectif de la séance

À la fin de la séance, les participant(e)s doivent :

- ✓ Comprendre les risques de séparation des enfants pendant les déplacements de population et les dangers encourus ;
- ✓ Identifier les mesures de prévention avant, pendant et après un déplacement ;
- ✓ Savoir comment réagir lorsqu'un enfant est perdu ou séparé de sa famille.

Déroulement de la séance

Étape 1 : Accueil et introduction (10 min)

Le pair éducateur :

- ✓ Souhaite la bienvenue aux participant(e)s ;
- ✓ Rappelle brièvement les points clés de la séance précédente sur la gestion des restes d'engins explosifs ;
- ✓ Informe les participant(e)s que le thème du jour porte sur : Prévenir la séparation des enfants pendant les déplacements de population ;
- ✓ Rappelle les règles du groupe : respect, écoute, non-jugement et confidentialité ;
- ✓ Explique que cette séance est importante dans le contexte actuel de déplacements liés aux conflits et à l'insécurité dans certaines zones comme Goma et l'est de la RDC.

Étape 2 : Questions introductives (5 min)

Dans les situations de guerre, de violence, de catastrophe ou de déplacement forcé, beaucoup de familles doivent quitter rapidement leur maison pour chercher un endroit plus sûr.

Pendant ces déplacements, certains enfants peuvent :

- ✓ Se perdre dans la foule ;
- ✓ Être séparés de leurs parents ;
- ✓ Être abandonnés involontairement ;
- ✓ Rester seuls après une attaque ou une fuite précipitée.

Étape 3 : Questions et débats (20 min)

Brainstorming

Posez les questions suivantes :

- Q1. Quels dangers un enfant séparé de sa famille peut-il rencontrer ?*
- Q2. Quelles précautions une famille peut-elle prendre avant, pendant et après un déplacement ?*
- Q3. Que faut-il faire lorsqu'un enfant est perdu ou séparé de ses proches ?*

Encouragez les participant(e)s à partager leurs idées et expériences avec respect et sans citer de noms.



Partage de connaissances

Q1. Les dangers qu'un enfant séparé de sa famille peut rencontrer

- ✓ Un enfant séparé est facilement exposé aux violences, à l'exploitation, à la traite, au travail forcé, et à la négligence ;
- ✓ Il peut être enlevé, avoir faim, manquer de soins ;
- ✓ La séparation rend difficile l'accès aux soins, à l'éducation et à la protection ;
- ✓ L'enfant perd tout repère (géographique, connaissance) il n'a plus de protection familiale ni de voisinage ;
- ✓ Cet isolement brusque et les violences peuvent provoquer un traumatisme psychologique durable.

Q2. Les précautions à prendre avant, pendant et après un déplacement

Avant le déplacement	Pendant le déplacement	Après l'arrivée
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un plan familial de sécurité : choisir un lieu de rendez-vous connu, désigner une personne de référence. • Préparer une fiche d'identification à remettre à chaque enfant (nom, prénom, nom et téléphone des parents, lieu d'origine, autre personne de référence). Cette fiche peut être gardée dans un sac, une poche de l'enfant • Sensibiliser les enfants sur les comportements à adopter : ne jamais suivre un inconnu, même en cas de panique et rester proche des membres de leur famille, demander de l'aide à des personnes identifiées (ONG, enseignants, autorités, agents humanitaires). • Informer les familles sur les services de protection disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garder les enfants proches et sous surveillance constante ; • Voyager en groupe familial ou communautaire ; • Éviter les foules et les situations de panique ; • Vérifier régulièrement que tous les enfants sont présents ; • Rassurer les enfants pour éviter qu'ils fuient sous la peur. 	<p>Lorsqu'une famille arrive dans un lieu d'accueil ou un camp :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que tous les enfants sont présents ; • Signaler immédiatement toute disparition aux autorités ou aux organisations de protection ; • Utiliser les services de réunification familiale ; • Orienter les enfants non accompagnés vers des espaces sûrs ou créer de tels espaces.

Q3. Que faut-il faire lorsqu'un enfant est perdu ou séparé de ses proches ?

1) Signaler rapidement la séparation

Il faut immédiatement informer :

- ✓ Les responsables du site et/ou les autorités ;
- ✓ Les organisations humanitaires ou les structures de protection de l'enfant sur place.

2) Donner les informations importantes

- ✓ Nom de l'enfant ;
- ✓ Âge ;
- ✓ Description physique (photo sur téléphone) ;
- ✓ Vêtements portés ;
- ✓ Dernier endroit où il a été vu.

3) Éviter les déplacements inutiles

Parfois, rester dans un lieu connu facilite les recherches et la réunification familiale.

Étape 4 : Étude de cas (15 min)

Cas 1

Pendant un déplacement de population à cause des combats, Jean (8 ans) se perd dans la foule et ne retrouve plus sa mère.

Questions :

- ✓ *Quels sont les dangers pour Jean ?*
- ✓ *Que doit-il faire immédiatement ?*

Pistes de réponses :

- ✓ Jean risque la violence, l'exploitation ou de se perdre davantage ;
- ✓ Il doit rester dans un endroit sûr, chercher un adulte de confiance ou les services de protection.

Cas 2

Une famille demande à une fille de 10 ans de suivre un voisin qu'elle connaît peu pendant un déplacement.

Questions :

- ✓ *Quels sont les risques ?*
- ✓ *Que fallait-il prévoir ?*

Pistes de réponses :

- ✓ Risque de séparation, d'enlèvement ou d'abus ;
- ✓ Prévoir un plan familial et garder les enfants avec des personnes de confiance.

Conclusion (5min)

Le pair éducateur :

- ✓ Remercie les participant(e)s pour leur participation active durant les différentes séances ;
- ✓ Demande : *qu'avez-vous retenu aujourd'hui ?*
- ✓ Rappelle que les échanges restent confidentiels ;
- ✓ Encourage les jeunes à être attentifs aux enfants vulnérables et à signaler rapidement toute situation de séparation ou de danger.

À RETENIR

- ✓ Pendant les déplacements de population, les enfants risquent d'être séparés de leur famille ;
- ✓ Un enfant séparé est plus exposé à la violence, à l'exploitation et aux abus ;
- ✓ Les familles doivent préparer les enfants avant un déplacement (fiche d'identification) et ne jamais laisser un enfant seul ou éloigné pendant un déplacement ;
- ✓ En cas de séparation, il faut signaler rapidement la situation aux autorités ou aux structures de protection ;
- ✓ Chaque membre de la communauté peut contribuer à protéger les enfants déplacés et séparés.



Notes du facilitateur

Comité International de la Croix-Rouge (2004), Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, <https://documentation.bice.org/principes-directeurs-inter-agences-relatifs-aux-enfants-non-accompagnes-ou-separes-de-leur-famille/>

CONCLUSION

Les fiches d'animation proposées dans ce manuel ont pour but d'aider les enfants et les adultes à agir ensemble pour promouvoir les droits de l'enfant, prévenir les violences et renforcer la participation des jeunes dans leur école et leur communauté.

Tous les documents cités sont également disponibles sur le centre de documentation du BICE : <https://documentation.bice.org/>

Les clubs scolaires, la paire éducation et le plaidoyer montrent qu'avec un accompagnement adapté, les enfants peuvent devenir de véritables acteurs de changement.

Construire une école protectrice et participative demande l'engagement de tous : enfants, enseignants, parents, associations et autorités. Ensemble, il est possible de créer des espaces plus sûrs, plus justes et plus respectueux des droits de chaque enfant.



Annexe 1

Planification des activités du club

Quoi ?	Quand ? (Date/ heure)			Où ?	Qui ?	Pour Qui ?	Pour quoi ?	Comment ?	Commentaires
	Janv.	Févr.	Mars						
Activités à mener				Lieu	Membres du club	Bénéficiaires	Résultat attendu	Moyens Ressources	
A. Prévention (sensibilisation...)									
B, Protection (signalement, référencement)									
C. Suivi									

Annexe 2

Rapportage des activités du club

Mois

École/Club

Nom du point focal :

1. Aperçu sur les activités

Date	Thème traité	Nbre des Participants Filles et Garçons		Point(s) fort(s) obtenu(s) et suivi à effectuer	Difficulté(s) rencontrée(s) et leçon(s) apprise(s)

Conclusion (Bilan- Ressentis- Orientation) pour ce mois

Fait à, le / /

Signature du référent

Annexe 3

Liste de vérification de la qualité de la sensibilisation réalisée par les membres du club

À utiliser pendant une réunion hebdomadaire ou de suivi.

Marquez X dans la colonne qui représente le mieux la performance du sensibilisateur.

a) Totalemment réalisé : signifie que tous les standards clés du critère sont atteints

b) Pas assez bien réalisé : signifie qu'un ou plus des standards clés du critère ne sont pas atteints

c) Non réalisé : signifie que le critère n'est pas réalisé

Date / / Nom du club

Population spécifique ciblée

Nombre de Participants : F : G :

Type d'audience : En petit groupe En grand groupe

Critères clés « Le facilitateur animateur de la séance »	Totalement réalisé	Pas assez bien réalisé	Non réalisé	Commentaires
	Début			
Le facilitateur a bien placé les chaises en cercle pour faciliter les discussions				
Le facilitateur sait bien introduire les objectifs de la séance				
Le facilitateur sait vérifier les acquis des participants				
Le facilitateur maîtrise bien la thématique de la séance et sait expliquer aux participants				
Le facilitateur encourage les discussions des participants				
Le facilitateur a des exemples pour appuyer la matière				
Le facilitateur sait adapter les messages aux publics cibles				
Le facilitateur encourage les questions (les sollicite, laisse assez de temps, respecte toutes les questions, offre de répondre aux questions en privé)				
Le facilitateur répond à toutes les questions efficacement (fournit une information correcte, s'assure que les participants comprennent, réfère les participants à d'autres acteurs s'il n'a pas la réponse)				
Le facilitateur respecte les participants à tout moment				
Le facilitateur rappelle aux participants à la fin de la séance où ils peuvent trouver plus d'informations				
Le facilitateur attend au moins 5 minutes après la séance pour les questions privées				
	Score			
No. de critères totalement réalisés / _____No. de critères évalués = _____%				
	Plan d'action			
Points d'Action / Recommandations	Personne Responsable	Date limite	Observations	

Fait à, le / /

Accompagnateur

Nom

Fonction

Signature

Conclusion



COORDONNÉES

France

9 Rue du Delta
75009 Paris
Siège social

Suisse

11 Rue Butini
CH-1202 Genève

www.bice.org
<https://documentation.bice.org>

